



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3335 — Mercredi 29 Avril 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE 2-3

AVIS

OFFRE A PRIX FERME –OPF– ET ADMISSION AU MARCHÉ ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE
SOCIETE SERVICOM 4-10

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR – ICF – 10-12

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE – BIAT – 13-15

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR – ICF – 16

ASSEMBLEES GENERALES

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE –CARTE– 16

GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION – GIF– 17

LES ASSURANCES DES CREDITS COMMERCIAUX -ASSURCREDIT 17

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES –STAR- 17

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE – UBCI – 18

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATION – SIMPAR – 18

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « ATB SUBORDONNE 2009 » 19-22

COURBE DES TAUX

23

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

24

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :
COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE –CARTE–

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :
LES ASSURANCES DES CREDITS COMMERCIAUX -ASSURCREDIT

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT
APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'elles sont tenues, en vertu **des articles 3 et 3 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier (1) et de l'article 45 du règlement du conseil du marché financier relatif à l'appel public à l'épargne**, de :

1- Déposer ou d'adresser, sur supports papier et magnétique, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- l'ordre du jour et le projet de résolutions proposés par le conseil d'administration ou par le directoire;
- les documents et les rapports prévus, selon le cas, par les articles 201 et 235 du code des sociétés commerciales et l'article 471 dudit code,
- les rapports du ou des commissaires aux comptes visés, selon les cas, aux articles 200, 269 et 472 du code des sociétés commerciales ;
- un document d'information établi conformément à l'annexe 3 du règlement du CMF sus-mentionné.

2- Publier au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis, leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes et ce, dans les délais sus-visés.

Ainsi, pour l'exercice comptable 2008, les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées et ce, au plus tard le 30 avril 2009.

(1) Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières

Dans ce cadre, le conseil du marché financier attire l'attention des sociétés faisant appel public à l'épargne, soumises à des obligations sectorielles spécifiques, sur la nécessité de prendre les mesures nécessaires et les précautions qui s'imposent en vue de respecter les délais légaux sus-mentionnés.

Il est, également, rappelé aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'en vertu des dispositions **des articles 3 ter et 3 quater de la loi sus-visée**, elles doivent :

1- Déposer ou adresser au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis dans un délai de quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- les documents visés à l'article 3 sus-visé, s'ils ont été modifiés,
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- l'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de la décision d'affectation du résultat comptable,
- le bilan après affectation du résultat comptable,
- la liste des actionnaires,
- la liste des titulaires des certificats de droits de vote,
- la liste des titulaires d'obligations convertibles en actions.

2- Publier au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard :

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- l'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de l'affectation du résultat comptable,
- le bilan après affectation du résultat comptable,
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS

OFFRE A PRIX FERME - OPF -

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs. Ce visa a été accordé en vue de l'introduction de la société au marché alternatif de la cote de la bourse. Ce marché permet aux sociétés de lever des fonds stables dans le but de se restructurer et de financer leur croissance. Il est essentiellement destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen et long terme.

**OFFRE A PRIX FERME - OPF -
ET ADMISSION AU MARCHÉ ALTERNATIF DE LA COTE DE LA
BOURSE
DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ SERVICOM**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société SERVICOM.

Dans le cadre du prospectus, la SERVICOM a pris les engagements suivants :

- conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- réserver un nouveau siège au Conseil d'Administration au profit des détenteurs des actions acquises dans le cadre de cette opération. Ce dernier sera désigné lors d'une Assemblée Générale Ordinaire où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter ;
- réunir ses prochaines Assemblées Générales à Tunis ;
- achever le projet de manuel des procédures ;
- créer un comité permanent d'audit conformément à l'article 256 bis du code des sociétés commerciales ;
- se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières ;
- tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- garder en permanence un niveau de participation suffisamment élevé lui permettant d'exercer un contrôle exclusif sur les politiques opérationnelles et financières de ses deux filiales SERVITRA et SERVITRADE, vu l'importance que prendront ces deux filiales dans le groupe ;
- publier, en plus de ses états financiers consolidés, les états financiers consolidés retraités ayant comme périmètre de consolidation, la société mère SERVICOM et les deux filiales SERVITRA et SERVITRADE.

Aussi, les actionnaires actuels de la SERVICOM ⁽¹⁾ se sont engagés :

- à ne pas céder plus de 5% de leurs participations au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction ;
- à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société ⁽²⁾.

(1) ATD Sicar, Mr Majdi Zarkouna, Mr Ali BOUCHNIBA, Mr Taoufik DIMASSI, Mr Chiheb BENHMIDA, Mr Yousri CHAABANE, Mr Mourad DIMASSI, Mr Abdesslem Louati, Mr Taoufik Zarkouna, Mr Slaheddine AMMOUCHI, Mme Rahma OURABI, Mr Arafet Sassi, Mr Mokhtar ZARKOUNA et Mr Zied BITRI.

(2) Engagement pris par les actionnaires actuels personnes physiques.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - (SUITE)**ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « SERVICOM » AU MARCHÉ ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE :**

La Bourse a donné, en date du 13/03/2009, son accord de principe quant à l'admission des actions SERVICOM au marché alternatif de la cote de la Bourse.

Il est à signaler que cet accord de principe a été octroyé sur la base d'une évaluation de la société SERVICOM établie par l'intermédiaire en Bourse Arab Financial Consultants –AFC– ayant abouti à un prix d'introduction de 3,500 dinars, soit une décote de 20,3% par rapport au prix moyen tel que dégagé par les deux méthodes d'évaluation retenues.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la Bourse a émis les recommandations suivantes :

- La mise en place d'un pacte d'actionnaires par lequel les actionnaires actuels de SERVICOM s'engagent à maintenir le niveau actuel de leurs participations, soit 57,6% du capital après augmentation, et ce, compte tenu du fait que le développement de la société dépend largement de ses fondateurs et qu'en cas de mésentente entre ces derniers le fonctionnement normal de la société serait affecté ;
- L'engagement des actionnaires actuels de maintenir leurs niveaux de participations pour garder un noyau dur dans le capital de la société et ce, dans l'impossibilité d'établir un pacte d'actionnaires ;
- L'engagement de SERVICOM à garder en permanence un niveau de participation suffisamment élevé lui permettant d'exercer un contrôle exclusif sur les politiques opérationnelles et financières de ses deux filiales SERVITRA et SERVITRADE, vu l'importance que prendront ces deux filiales dans le groupe.

Toutefois et compte tenu de la conjoncture économique actuelle affectant la réalisation de certains projets, les actionnaires de SERVICOM ont décidé d'appliquer une décote supplémentaire de 5,6% (soit une décote totale de 25,9%) sur le prix initialement fixé. Ainsi, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07/04/2009 a décidé d'annuler l'augmentation de capital telle qu'elle a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/09/2008 et d'augmenter le capital social en numéraire par émission de 1 000 000 d'actions au prix d'émission de 3,250 dinars l'action, soit un nominal de 1 dinar et une prime d'émission de 2,250 dinars.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions SERVICOM se fera à la cote de la Bourse au cours de 3,250 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

- **Décision ayant autorisé l'opération :**

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 18/09/2008, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SERVICOM tenue le 25/09/2008 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché alternatif de la cote de la Bourse.

- **Autorisation d'augmentation du capital :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25/09/2008 a décidé d'augmenter le capital social de la SERVICOM de 1 000 000 dinars en numéraire pour le porter de 1 358 000 dinars à 2 358 000 dinars par la création de 1 000 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 dinar. Le prix d'émission a été fixé par cette Assemblée Générale Extraordinaire à 3,500 dinars, soit 1 dinar de nominal et 2,500 dinars de prime d'émission à libérer intégralement à la souscription.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - (SUITE)

Toutefois et compte tenu de la conjoncture économique actuelle affectant la réalisation de certains projets, les actionnaires de SERVICOM ont décidé d'appliquer une décote supplémentaire sur le prix initialement fixé. Ainsi, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07/04/2009 a décidé d'annuler l'augmentation de capital telle qu'elle a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/09/2008 et d'augmenter le capital social en numéraire par émission de 1 000 000 d'actions au prix d'émission de 3,250 dinars l'action, soit un nominal de 1 dinar et une prime d'émission de 2,250 dinars.

- **Droit préférentiel de souscription :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 07/04/2009 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société sur le marché alternatif de la cote de la Bourse.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

- **Cadre de l'offre :**

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique, de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune, représentant 42,41% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

1- Présentation de la société :

Dénomination : « SERVICOM »

Siège social : Cité Ishbillia Route de Tunis -3100- Kairouan

Forme juridique : Société Anonyme

Date de constitution : 03/03/2003

Capital social : 1 358 000 dinars divisé en 1 358 000 actions de nominal 1⁽³⁾ dinar entièrement libérées.

Objet social :

La société a pour objet :

- L'entreprise générale dans l'installation d'équipements de télécommunications et tous les travaux annexes ;
- La réalisation de toute prise de participation dans les entreprises commerciales, industrielles et de service par voie de création de sociétés nouvelles de souscription d'achat de titres ou droits sociaux ;
- Et généralement toutes autres opérations financières, industrielles, commerciales, agricoles, mobilières, immobilières ou autres pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe de nature à favoriser son extension et son développement.

2- Période de validité de l'offre :

L'offre à prix ferme est ouverte au public du 11/05/2009 au 26/05/2009 inclus.

(3) L'AGE du 25/09/2008 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 1 dinar.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - (SUITE)**3- Date de jouissance des actions :**

Les actions nouvelles portent jouissance à partir du **01/01/2008**.

4- Prix de l'offre :

Pour la présente offre, le prix de l'action SERVICOM a été fixé à **3,250 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

5- Etablissements domiciliaires :

L'ensemble des intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions « SERVICOM » exprimées dans le cadre de la présente offre.

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible n°**01-905-032-1196-0005-72-32** ouvert auprès de l'ATB agence MUTU Internationale.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres :

L'opération proposée porte sur une offre à prix ferme de 1 000 000 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit 42,41% du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07/04/2009.

Les actions offertes dans le cadre de la présente offre à prix ferme seront réparties en deux catégories:

- ❖ Catégorie A : 90% des actions offertes, soit 900 000 actions seront réservées aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au plus 117 900 actions, soit 5% du capital après augmentation ;
- ❖ Catégorie B : 10% des actions offertes, soit 100 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au plus 11 790 actions, soit 0,5% du capital après augmentation.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux Intermédiaires en Bourse, précisant obligatoirement, outre la quantité de titres demandée, l'heure et la date de dépôt, ainsi que les mentions suivantes :

- pour les personnes physiques majeures tunisiennes, le numéro de la carte d'identité nationale ;
- pour les personnes physiques mineures tunisiennes, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal ;
- pour les personnes morales tunisiennes, le numéro d'inscription au registre de commerce ainsi que la dénomination sociale complète ;
- pour les institutionnels, le numéro d'inscription au registre de commerce s'il y a lieu ainsi que la dénomination sociale complète et pour les Fonds Communs de Placement (FCP), l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP ;
- pour les étrangers, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à cinquante (50) actions ni supérieur à 0,5% du capital social, soit 11 790 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social, soit 117 900 actions pour les institutionnels.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'offre.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - (SUITE)

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé.
- Demandes de souscription équivalentes au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées précédemment. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

7- Modalités de paiement du prix :

Pour la présente offre, le prix de l'action SERVICOM a été fixé à **3,250 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

Le règlement des demandes de souscription par les souscripteurs s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, l'intermédiaire en Bourse avise chaque souscripteur du nombre d'actions qui lui ont été accordées par la commission de dépouillement et lui restitue le solde constitué par le différentiel entre le montant des versements effectués et le montant effectif des actions souscrites, sans frais, ni intérêt dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'offre.

8- Mode de répartition des titres :

Les actions offertes seront réparties en deux catégories

- ❖ 90% pour la catégorie A « les institutionnels tunisiens et/ou étrangers », soit 900 000 actions,
- ❖ 10% pour la catégorie B « les personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères », soit 100 000 actions.

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la même manière pour les deux catégories.

Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par l'une des deux catégories, le reliquat sera affecté à l'autre catégorie.

9- Transmission des demandes et centralisation :

Les intermédiaires en Bourse établissent, par catégorie, les états de demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états de demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - (SUITE)

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

10-Ouverture des plis et dépouillement :

Les états seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, d'Axis Capital Bourse et de l'Arab Financial Consultants –AFC–, intermédiaires en Bourse chargés de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

11-Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

12-Règlement des capitaux et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

La valeur SERVICOM est inscrite sur les comptes de la STICODEVAM depuis le 25/03/2009 sous le code ISIN TN0007340011.

Les actions de la société seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par l'Arab Financial Consultants –AFC–, intermédiaire en Bourse.

13- Cotation des titres :

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché alternatif de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

14-Listing Sponsor :

La société AXIS Capital a été désignée par SERVICOM pour assurer la fonction de Listing Sponsor. Elle aura pour mission d'assister la société pendant son introduction au marché alternatif de la cote de la Bourse et de l'accompagner pour l'accomplissement de ses obligations légales et réglementaires d'informations périodiques et permanentes et ce, pendant les deux exercices suivant son introduction.

15-Contrat de liquidité :

Néant.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - (SUITE)

16-Régulation du cours boursier :

Les actionnaires de la société SERVICOM se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à l'Arab Financial Consultants –AFC– intermédiaire en Bourse.

15-Prise en charge des titres par la STICODEVAM

La valeur SERVICOM est inscrite sur les comptes de la STICODEVAM depuis le 25/03/2009 sous le code ISIN TN0007340011.

Les actions de la société seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 09-647 du 20 avril 2009, sera incessamment mis à la disposition du public auprès de la SERVICOM, des intermédiaires en Bourse chargés de l'opération (Axis Capital Bourse et Arab Financial Consultants) et auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse.

2009 - AC - 64

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

- ICF -

Siège Social : 42, rue Ibn Charaf - 1002 Tunis -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 avril 2009, la Société les Industries Chimiques du Fluor –ICF- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
L'état d'évolution des capitaux propres,
Le Bilan après affectation du résultat comptable.

I- Les Résolutions adoptées

القرار الأول :

إن الجمعية العامة العادية ، بعد إطلاعها على تقرير مجلس الإدارة وتقرير مراقب الحسابات وعلى الموازنة وقائمة النتائج المختومة في 31 ديسمبر 2008 حسب النظام المرجعي لقانون المحاسبة ، تصادق على كل ما ورد ، كما تصادق على كل العمليات المبينة لهذه القوائم وفق ما وقع تقديمها لها.

صودق على هذا القرار بالإجماع

القرار الثاني :

إن الجمعية العامة العادية ، بعد استماعها إلى التقرير الخاص لمراقب الحسابات والمتعلق بالعمليات المنصوص عليها بالفصل 200 من مجلة الشركات التجارية ، تصادق على التقرير المذكور أعلاه.

صودق على هذا القرار بالإجماع

RESOLUTIONS ADOPTÉES - SUITE -القرار الثالث :

تقرر الجمعية العامة العادية تبويب نتائج السنة المالية	2008	:	8.617.888
- نتائج	2008	:	3.867.455
- رصيد منقول 2007		:	

<u>المجموع 1 :</u>			12.485.343
- الحصّة الأولى (10%) : (دينار واحد)			900.000

<u>المتبقي الأوّل :</u>			11.585.343
- احتياطي خياري :			5.000.000
- رصيد منقول 2008 :			4.335.343

<u>المتبقي الثاني :</u>			2.250.000
- الحصّة الثانية 25% (دينارين ونصف) :			2.250.000

<u>المتبقي الثالث :</u>			- 0 -

صودق على هذا القرار بالإجماع

القرار الرابع :

تبرئ الجمعية العامة العادية ذمة أعضاء مجلس الإدارة لإدارتهم أعمال الشركة خلال السنة المالية 2008 الـ بتاريخ 2008.12.31 .
صودق على هذا القرار بالإجماع
القرار الخامس :

بعد إعلامها باقتراح مجلس الإدارة ، توافق الجمعية العامة العادية على 31 جويلية 2009 كتاريخ بدء مرابيح 2008 وذلك عن طريق شبابيك الشركة التونسية بين المهنيين للمقاصة والمحافظة على الأوراق المالية STICODEVAM وشبابيك شركتنا

صودق على هذا القرار بالإجماع

القرار السادس :

تحدد الجمعية العادية المبلغ الإجمالي لمنحة الحضور 2009 بـ 180 ألف دينار.

صودق على هذا القرار بالإجماع

القرار السابع :

كمراقب للحسابات للسنوات المالية 2009-2010-2011 مع تحديد C.M.G تقرّر الجمعية العامّة العادية تعيين السيد مكافأته وفقا للقانون المعمول به في البلاد التونسية.

RESOLUTIONS ADOPTÉES - SUITE -القرار الثامن

إن الجمعية العامة العادية تمنح كل الصلاحيات لكاتب الجلسة للقيام بكل الإجراءات المتعلقة بالتسجيل والإعلا ما ينص عليه القانون.
صودق على هذا القرار بالإجماع

II - L'état d'évolution des capitaux propre

DT	CAPITAL SOCIAL	RESERVES LEGALES	RESERVES SPECIALES	AUTRES CAPITAUX PROPRES	RESULTATS REPORTES	RESULTATS DE L'EXERCICE 2008	TOTAL
Solde au 31/12/2008 avant affectation	9.000.000	900.000	27.855.856	347.690	3.867.455	8.617.888	50.588.889
Résultats reportés 2007					(3.867.455)	3.867.455	
Réserves Spéciales			5.000.000			(5.000.000)	0
Report à nouveau					4.335.343	(4.335.343)	0
Dividendes						(3.150.000)	(3.150.000)
Solde au 31/12/2008 Après Affectation	9.000.000	900.000	32.855.856	347.690	4.335.343	0	47.438.889

III-Le Bilan après affectation du résultat compt

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	2008	2007
ACTIFS NON COURANTS		
immobilisations incorporelles (amortissements)	815 805 (719 872)	715 023 (715 023)
valeur nette immobilisations incorporelles	95 933	0
immobilisations corporelles (amortissements)	35 121 444 (27 260 565)	32 055 254 (26 269 158)
valeur nette immobilisations corporelles	7 860 879	5 786 096
immobilisations financières (provisions)	18 580 575 (618 425)	16 562 855 (220 610)
valeur nette immobilisations financières	17 962 150	16 342 245
total des actifs immobilisés	25 918 962	22 128 341
Autres actifs non courants	0	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	25 918 962	22 128 341
ACTIFS COURANTS		
stocks (provisions)	23 277 266 (306 470)	11 773 716 (324 499)
valeur nette des stocks	22 970 796	11 449 217
clients & comptes rattachés	10 474 286	6 546 437
autres actifs courants (provisions)	6 867 526 0	2 672 702 0
valeur nette des autres actifs courants	6 867 526	2 672 702
placements & autres actifs financiers	140 800	130 725
liquidités & équivalents de liquidités	4 696 822	18 249 294
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	45 150 230	39 048 375
TOTAL DES ACTIFS	71 069 192	61 176 716
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		
capital social	9 000 000	9 000 000
réserves	33 755 856	28 755 856
autres capitaux propres	347 690	380 324
résultats reportés	4 335 343	3 867 455
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	47 438 889	42 003 635
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
emprunts	0	0
provisions	923 636	5 417 763
total des passifs non courants	923 636	5 417 763
PASSIFS COURANTS		
fournisseurs & comptes rattachés	17 390 995	8 548 596
autres passifs courants	5 315 672	5 206 722
concours bancaires & autres passifs financiers	0	0
total des passifs courants	22 706 667	13 755 318
TOTAL DES PASSIFS	23 630 303	19 173 081
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & DES PASSIFS	71 069 192	61 176 716

INDICATEURS D'ACTIVITETRIMESTRIELS**AVIS DES SOCIETES (suite)****BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
- BIAT -**

Siège Social :70/72, Avenue Habib Bourguiba BP 520 - 1080 Tunis -

La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.**LES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS COMPARES AU 31 MARS 2009
(Unité=En DT)**

LIBELLES			DU DEBUT DE L'EXERCICE		31/12/2008
	PREMIER TRIMESTRE 2009	PREMIER TRIMESTRE 2008	COMPTABLE 2009 31/03/2009	COMPTABLE 2008 31/03/2008	
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	96 085 863,813	91 316 868,590	96 085 863,813	91 316 868,590	389 000 675,693
* Intérêts	65 346 153,016	63 946 674,675	65 346 153,016	63 946 674,675	272 207 767,243
* Commissions en produits	12 939 282,213	11 949 587,950	12 939 282,213	11 949 587,950	51 520 022,682
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	17 800 428,584	15 420 605,965	17 800 428,584	15 420 605,965	65 272 885,768
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	31 388 613,971	29 289 878,368	31 388 613,971	29 289 878,368	128 462 329,812
* Intérêts encourus	30 750 643,621	28 724 413,307	30 750 643,621	28 724 413,307	124 915 358,748
* Commissions encourues	637 970,350	565 465,061	637 970,350	565 465,061	3 546 971,064
* Autres charges	0,000	0,000			
3- Produit net bancaire	64 697 249,842	62 026 990,222	64 697 249,842	62 026 990,222	260 538 345,881
4- Autres produits d'exploitation	733 776,701	655 852,224	733 776,701	655 852,224	2 791 803,755
5- Charges opératoires, dont:	35 697 595,935	32 696 811,551	35 697 595,935	32 696 811,551	139 202 917,808
* Frais de personnel	24 789 978,955	22 497 035,456	24 789 978,955	22 497 035,456	96 033 744,698
* charges générales d'exploitation	7 604 083,067	6 674 262,924	7 604 083,067	6 674 262,924	28 676 999,429
6- Structure du portefeuille :	-	-	670 376 184,461	586 689 831,797	639 774 416,579
* Portefeuille-titres commercial	-	-	471 135 431,769	427 504 207,003	464 123 358,392
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	199 240 752,693	159 185 624,794	175 651 058,187
7- Encours des crédits	-	-	3 389 049 872,691	3 116 848 029,762	3 254 405 340,388
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	4 668 111 207,732	4 163 786 897,860	4 809 164 773,775
* Dépôts à vue	-	-	2 017 175 970,114	1 789 597 992,100	2 128 439 857,186
* Dépôts d'épargne	-	-	1 026 774 542,078	927 499 959,119	1 004 536 222,648
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	159 967 676,279	172 585 924,124	156 358 386,427
* Emprunt obligataire	-	-	10 173 523,288	20 387 799,282	10 037 309,589
* Emprunts subordonnés	-	-	78 729 005,848	78 703 163,415	77 185 704,720
* Ressources spéciales	-	-	71 065 147,143	73 494 961,427	69 135 372,118
10- Capitaux propres	-	-	445 926 800,129	425 088 584,015	445 758 779,282

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS - SUITE

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/03/2009

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier trimestre de l'année 2009.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2009 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-03-2009 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle numéro 24 que par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-03-2009 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2009 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-03-2009.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre 2009. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2009 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

La conversion des opérations en devises est effectuée conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont convertis sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de Mars 2009 et de la position de change en devises convertis sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de Mars 2009. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-03-2009.

II- JUSTIFICATIONS DES ESTIMATIONS RETENUES

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier trimestre 2009 à 96 086 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS - SUITE**1. Les charges d'exploitation bancaire**

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 31 389 md au titre du premier trimestre 2009.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts obligataires, subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

2. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

3. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

4. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

5. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

6. Capitaux propres

Dans l'attente de la tenue de l'AGO des actionnaires qui décidera l'affectation du résultat de l'exercice 2008, les capitaux propres au 31/12/2008 sont présentés avant affectation du résultat.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier trimestre 2008 et du premier trimestre 2009 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

AVIS DES SOCIETES (suite)

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

**INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR
- ICF -**

Siège Social : 42, rue Ibn Charaf - 1002 Tunis -

La Société les «Industries Chimiques du Fluor - ICF -» porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2009, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2008 à partir du **31 juillet 2009**, à raison de **D.3,500 par action**.

La mise en paiement s'effectuera au siège social de la société pour les non déposants et aux guichets de la STICODEVAM pour les teneurs de comptes.

2009 - AS - 1303

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO-EUROPEENNE
- CARTE -**

Siège Social : 12,Avenue Habib Thameur - 1069 TUNIS -

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne -CARTE- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mardi 05 mai 2009 à 9 heures**, au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2008.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2008.
- Approbation des dits rapports et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008.
- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2008.
- Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- Fixation des jetons de présence.
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes.
- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes.
- Entérinement du retard dans la tenue des assemblées relatives aux comptes consolidés des exercices 2005, 2006 et 2007.
- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés des exercices 2005, 2006 et 2007.
- Approbation des dits rapports, et des états financiers consolidés.
- Quitus aux administrateurs.
- Questions diverses.

2009 - AS - 1304

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION

- GIF -

Siège social : Km 35 GP1 - 8030 Grombalia -

La Société Générale Industrielle de Filtration - GIF - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **vendredi 22 mai 2009 à 15H** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (I.A.C.E), avenue Principale -1053 - Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008 de la société GIF FILTER SA et des affaires du Groupe,
- Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2008 de la société GIF FILTER SA et des sociétés du Groupe «comptes consolidés»,
- Approbation des états financiers de la société GIF FILTER SA et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2008,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008,
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion courant l'exercice 2008,
- Nomination d'un Administrateur,
- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2009,
- Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2009,
- Reconduction de l'autorisation de rachat et de la vente des actions propres à l'entreprise,
- Délégation de pouvoirs.

2009 - AS - 1278

— *** —

LES ASSURANCES DES CRÉDITS COMMERCIAUX

- ASSURCRÉDIT-

Siège Social :7, rue 8010, Cité Montplaisir - 1002 Tunis -

Les Assurances des Crédits Commerciaux -Assurcrédit- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **jeudi 14 mai 2009 à 10H**, au siège social de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur «COTUNACE» sis à Tunis, rue 8006, Montplaisir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008.
- 2) Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs l'exercice 2008.
- 3) Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2008.
- 4) Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- 5) Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2008.
- 6) Fixation de la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit relatifs à l'exercice 2008.
- 7) Quitus aux Administrateurs
- 8) Projet d'abandon de créances.

2009 - AS - 1269

— *** —

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES

ET DE REASSURANCES

- STAR -

Siège social : Square Avenue de Paris - 1025 Tunis -

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Samedi 13 juin 2009 à 10H**, à l'hôtel Africa Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008,
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008,
- Pouvoirs en vue des formalités.

2009 - AS - 1184

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)

**L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE
ET L'INDUSTRIE
- UBCI -**

Siège Social : 139, Avenue de la Liberté, - 1002 Tunis -

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **vendredi 08 mai 2009**, à 10h00 à l'hôtel Acropole «Salle ROTONDE» au Berges du Lac 1053, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration, des bilans et comptes de résultats relatifs à l'exercice 2008,
2. Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2008,
3. Affectation des résultats de l'exercice 2008,
4. Quitus aux administrateurs et approbation de l'allocation des jetons de présence,
5. Ratification de la décision portant remplacement d'un administrateur,
6. Renouvellement du mandat de trois administrateurs,
7. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.

2009 - AS - 1268

— *** —

**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
ET DE PARTICIPATION
- SIMPAR -**

Siège social : 14, rue Masmouda - Mutuelleville - 1082 -

La Société Immobilière et de Participation - SIMPAR - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 11 mai 2009 à 10H30**, à la Maison de l'Entreprise, avenue Principale -1053- Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2008 et présentation des comptes dudit exercice ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice 2008 ;
- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2008 ;
- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2008 ;
- Affectation des bénéfices de l'exercice 2008 ;
- Renouvellement du mandat de cinq administrateurs ;
- Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement d'un autre ;
- Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes ;
- Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration et la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2008 ;
- Approbation du rapport d'activité du groupe et des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 ;
- Renouvellement de l'autorisation accordée dans le cadre de l'article 19 de la loi n°94-117 tel que modifié par l'article 7 de la loi 99-92 du 17 août 1999.

2009 - AS - 1247

EMISSION D'UN EMPRUNTOBLIGATAIRE SUBORDONNE**AVIS DES SOCIETES (suite)**L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLEMENTDEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATIONVISAS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« ATB SUBORDONNE 2009 »

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Arab Tunisian Bank tenue le 22/06/2007 a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire, pour un montant total de 50 millions de dinars et a donné les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer les caractéristiques et les conditions de cet emprunt.

Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration réuni en date du 01/04/2009 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 50 millions de dinars réparti comme suit :

- Tranche A : 40 millions de dinars sur une période maximale de 15 ans à un taux variable indexé au TMM.
- Tranche B : 10 millions de dinars sur une période supérieure ou égale à 15 ans à un taux fixe.

Ce conseil a délégué au directeur général les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'émission de cet emprunt conformément à la réglementation en vigueur.

Dénomination de l'emprunt : « ATB SUBORDONNE 2009 »

Montant : Le montant du présent emprunt obligataire subordonné est fixé à 50.000.000 de dinars répartis en deux tranches A et B respectivement pour un montant de 40.000.000 dinars et 10.000.000 dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation subordonnée.

Formes des titres : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à différents taux d'intérêt : soit indexés sur le TMM et soit fixes en fonction de la tranche:

Pour la tranche A :

- La ligne A1 d'une durée de 7 ans avec deux années de grâce au Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) majoré de 0,5% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 50 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N.

- La ligne A2 d'une durée de 10 ans avec deux années de grâce au Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) majoré de 0,75% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 75 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N.

Pour la tranche B :

- La ligne B1 d'une durée de 15 ans avec cinq années de grâce au Taux annuel brut de 5,70% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- La ligne B2 d'une durée de 20 ans avec cinq années de grâce au Taux annuel brut de 5,90% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE - (Suite)

Marge actuarielle : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 31/03/2009, qui est égale à 5,0225% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel par catégorie comme suit :

Pour la tranche A

- Ligne A1: le taux de rendement actuariel annuel est de 5,5225%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 0,5% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.
- Ligne A2 : le taux de rendement actuariel annuel est de 5,7725%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 0,75% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour la tranche B

- Ligne B1 : le taux de rendement actuariel annuel est de 5,70%.
- Ligne B2 : le taux de rendement actuariel annuel est de 5,90%.

Durée totale : Les durées de vie totale pour les quatre catégories de l'emprunt « ATB SUBORDONNÉ 2009 » sont comme suit :

Pour la tranche A

- Ligne A1 : les obligations sont émises pour une période totale de 7 ans avec deux années de grâce.
- Ligne A2 : les obligations sont émises pour une période totale de 10 ans avec deux années de grâce.

Pour la tranche B

- Ligne B1 : les obligations sont émises pour une période totale de 15 ans avec cinq années de grâce.
- Ligne B2 : les obligations sont émises pour une période totale de 20 ans avec cinq années de grâce.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt « ATB SUBORDONNÉ 2009 » est comme suit :

Pour la tranche A

Ligne A1 : la durée de vie moyenne est de 5 années.
Ligne A2 : la durée de vie moyenne est de 6,5 années.

Pour la tranche B

- Ligne B1 : la durée de vie moyenne est de 10,5 années.
- Ligne B2 : la durée de vie moyenne est de 12,997 années.

Duration : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

Pour la tranche A

- Ligne A1 : la duration est de 4,461 années.
- Ligne A2 : la duration est de 5,495 années.

Pour la tranche B

- Ligne B1 : la duration est de 8,051 années.
- Ligne B2 : la duration est de 9,165 années.

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE - (Suite)

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné seront ouvertes à partir du **05/05/2009** et clôturées sans préavis et au plus tard le **20/05/2009**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas clôturé à la date limite du **20/05/2009**, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **27/05/2009** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au **27/05/2009**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque. Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de sa date effective de souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **20/05/2009** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises servant de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au **20/05/2009** soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement : L'emprunt obligataire « ATB SUBORDONNE 2009 » est amorti comme suit :

Pour la tranche A :

- Ligne A1: Amortissement annuel constant de 20 dinars, soit le un cinquième (1/5) de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée et ce, à partir de la troisième année suivant la date limite de la clôture des souscriptions. Ainsi, la tranche A ligne A1 sera amortie en totalité le 20/05/2016

-Ligne A2 : Amortissement annuel constant de 12,5 dinars, soit le un huitième (1/8) de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée et ce, à partir de la troisième année suivant la date limite de la clôture des souscriptions. Ainsi, la tranche A ligne A2 sera amortie en totalité le 20/05/2019

Pour la tranche B :

- Ligne B1 : Amortissement annuel constant de 10 dinars, soit le un dixième (1/10) de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée et ce, à partir de la sixième année suivant la date limite de la clôture des souscriptions. Ainsi, la tranche B ligne B1 sera amortie en totalité le 20/05/2024

- Ligne B2 : Amortissement annuel constant de 6,670 dinars et ce à partir de la sixième année à la dix-neuvième année et de 6,620 dinars la vingtième année suivant la date limite de la clôture des souscriptions. Ainsi, la tranche B ligne B2 sera amortie en totalité le 20/05/2029

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 20/05 de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le 20/05/2010. Le premier remboursement en capital aura lieu le 20/05/2012 pour la tranche A et le 20/05/2015 pour la tranche B.

Le paiement des intérêts et le remboursement du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **05/05/2009** au **20/05/2009** auprès de l'Arab Financial Consultants -AFC- intermédiaire en bourse, sis au 4, rue 7036 El Menzah IV.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « ATB SUBORDONNE 2009 » seront assurés durant toute la vie de l'emprunt par l'Arab Financial Consultants -AFC- intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité y afférents.

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation : La présente émission n'est pas notée.

Cotation en bourse : L'Arab Tunisian Bank s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « ATB SUBORDONNE 2009 », l'admission des obligations subordonnées souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : L'Arab Tunisian Bank s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « ATB SUBORDONNÉ 2009 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE - (Suite)

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : Les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblées en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Rang de créance : En cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des prêts participatifs émis par l'émetteur. Les présentes obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés, qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres obligations subordonnées qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées : Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement.

- **Nature du titre :** L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des prêts participatifs accordés à l'émetteur et des titres participatifs émis par lui. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés de même rang déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :** Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :** Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse, mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° **09- 0648** du **20 avril 2009**, d'un document de référence enregistré par le CMF en date du **28 novembre 2008** sous le n° **08-0005** ainsi que de son actualisation enregistrée par le CMF le **20 avril 2009** sous le n° **08-0005 / A002**, sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'Arab Financial Consultants -AFC-, intermédiaire en bourse, auprès de tous les autres intermédiaires en bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 29 AVRIL 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,319%		
TN0008002339	BTCT 13 semaines 09/06/2009		4,319%	
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,318%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,318%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,318%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,318%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,318%	1 022,190
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,315%	1 044,324
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,313%		1 023,759
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,358%	1 068,712
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,397%	1 135,438
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,415%	1 174,224
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,460%	1 126,654
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,543%		1 040,569
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,594%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,659%	1 139,412
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		4,781%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,803%		1 053,393
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,077%	1 170,299

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 28/04/2009	VALEUR LIQUIDATIVE du 29/04/2009	PLUS OU MOINS VALUE DEPUIS LE 31/12/2008	
					EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	127,230	127,242	1,682	1,34%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	100,826	100,836	*** 1,227	1,19%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	103,828	103,838	1,647	1,61%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	102,015	102,026	*** 1,297	1,24%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	101,396	101,407	*** 1,495	1,43%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	101,538	101,549	*** 1,425	1,36%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	104,643	104,654	1,457	1,41%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	104,447	104,457	1,419	1,38%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	103,427	103,437	*** 1,459	1,37%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	106,452	106,464	1,422	1,35%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	105,553	105,565	*** 1,946	1,80%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	05/05/2008	105,441	105,453	1,446	1,39%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	104,818	104,831	1,439	1,39%
MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	107,761	107,772	1,543	1,45%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	105,788	105,799	1,352	1,29%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	103,458	103,469	*** 1,443	1,36%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	108,004	108,015	1,506	1,41%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	105,495	105,505	1,287	1,23%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	102,363	102,373	*** 1,424	1,35%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	101,440	101,452	*** 1,406	1,35%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	104,584	104,597	1,508	1,46%
FINA O SICAV	FINACORP	-	105,951	105,962	2,197	2,12%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	104,773	104,784	1,233	1,19%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	101,722	101,733	*** 1,305	1,29%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,153	1,153	0,013	1,14%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,975	10,976	0,143	1,32%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,138	10,139	*** 0,135	1,30%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 104,742	104,817	1,453	1,41%
FCP SECURAS	STB Manager	-	103,473	103,483	0,970	0,95%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	101,891	101,904	1,434	1,43%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	42,000	42,004	0,513	1,24%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,547	30,550	0,387	1,28%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	79,822	79,701	*** 6,583	8,94%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	117,910	118,223	15,164	14,71%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1 172,817	1 176,234	141,554	13,68%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	63,453	63,202	1,882	3,07%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	98,760	98,810	*** 2,773	2,77%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	61,335	61,312	*** 4,586	7,93%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	46,948	46,987	2,512	5,65%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	52,097	51,974	2,342	4,72%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	97,054	97,040	2,225	2,35%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	99,568	99,437	4,649	4,90%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	14,079	14,062	0,714	5,35%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	81,045	80,872	6,579	8,86%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	207,786	207,528	*** 20,652	10,78%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	107,241	107,270	*** 2,897	2,68%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 551,535	1 547,001	111,915	7,80%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 723,537	1 726,593	103,694	6,39%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 149,942	150,212	9,223	6,54%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 138,832	138,983	5,418	4,06%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 126,087	126,234	3,227	2,62%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,653	1,680	0,161	10,60%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,447	1,468	0,119	8,82%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 363,747	8 404,880	509,608	6,45%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,006	10,994	*** 0,325	2,97%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	11,675	11,684	*** 0,387	3,35%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	14,004	13,986	*** 1,121	8,58%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	12,773	12,785	*** 1,163	9,74%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 105,664	107,820	*** 10,247	10,17%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 109,051	109,796	8,611	8,51%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 108,821	108,949	4,914	4,72%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	14,927	14,904	1,815	13,87%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 088,131	1 090,998	39,789	3,79%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 596,702	5 589,031	253,995	4,76%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 115,696	115,579	3,411	3,04%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 108,721	108,875	5,586	5,41%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 023,744	1 032,844	22,069	2,18%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	109,690	109,562	7,013	6,84%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	526,441	525,200	55,473	11,81%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 116,392	116,681	7,840	7,20%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	105,333	105,199	8,170	8,42%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	105,902	106,022	5,698	5,68%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	104,346	104,472	4,116	4,10%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	101,775	101,833	1,449	1,44%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 103,267	103,448	3,125	3,11%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 103,667	104,169	4,356	4,36%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 10,527	10,579	0,579	5,79%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

IMPRIMERIE

**du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

LES ASSURANCES DES CREDITS COMMERCIAUX S.A -ASSURCREDIT-

Siège social : 7 rue 8010 Montplaisir 1002 Tunis

Les Assurances des Crédits Commerciaux « ASSURCREDIT » publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 14 mai 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, M Jelil BOURAOU.

Bilan de l'Exercice 2008 (Exprimé en Dinars)

<u>Actif</u>	Exercice 2008			2007
	brut	Amort & Provisions	Net	net
AC1 Actifs incorporels	-	-	-	-
AC11 Investissements de recherche et développement	-	-	-	-
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	76.892,629	58.248,318	18.644,311	35.439,586
AC13 Fonds commerciaux	-	-	-	-
AC14 Acomptes versés	-	-	-	-
AC 15 Logiciel en cours	-	-	-	-
	76.892,629	58.248,318	18.644,311	35.439,586
AC2 Actifs corporels d'exploitation	-	-	-	-
AC21 Installation technique et machines	148.422,746	120.088,275	28.334,471	43.444,627
AC22 Autres installations, outilla et mobilier	22.150,838	18.535,654	3.615,184	8.448,643
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	170.573,584	138.623,929	31.949,655	51.893,270
AC3 Placements				
AC31 terrains et constructions				
AC31 1 <i>Terrains et constructions d'exploitation</i>	-	-	-	-
AC31 2 <i>Terrains et constructions hors exploitation</i>	-	-	-	-
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC32 1 <i>Parts dans les entreprises liées</i>	-	-	-	-
AC32 2 <i>Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ses entreprises</i>	-	-	-	-
AC32 3 <i>Parts dans les entreprises avec un lien de participation</i>	-	-	-	-
AC32 4 <i>Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créance sur créance sur ses entreprises</i>	-	-	-	-
AC33 Autres placements financiers				
AC33 1 <i>Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP</i>	365.328,915	-	365.328,915	296.151,376
AC33 2 <i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	1.749.321,601	-	1.749.321,601	1.275.476,000
AC33 3 <i>Prêts hypothécaires</i>	-	-	-	-
AC33 4 <i>Autres prêts</i>	-	-	-	-
AC33 5 <i>Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers</i>	1.500.000,000	-	1.500.000,000	1.500.000,000
AC33 6 <i>Autres</i>	-	-	-	-
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	-	-	-	-
	3.614.650,516	3.614.650,516	3.614.650,516	3.071.627,376
AC4 Placements Représentant les Provisions Techniques Afférentes aux Contrats en unités de compte				
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				

AC51 0	<i>Provision pour primes non acquises</i>	440.121,536		440.121,536	418.255,230
AC53 1	<i>Provision pour sinistres</i>	446.942,638		446.942,638	320.355,012
AC54 1	<i>Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes</i>	95.720,329		95.720,329	31.135,409
AC55 0	<i>Provision d'égalisation et équilibrage</i>	-	-	-	-
AC56 1	<i>Autres provisions techniques</i>	-	-	-	-
AC57 0	<i>Provisions techniques des contrats en unités de compte</i>	-	-	-	-
		982.784,503		982.784,503	769.745,651
AC6	Créances				
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directes				
AC61 1	<i>Primes acquises et non émises</i>	132.251,119		132.251,119	114.338,589
AC61 2	<i>Autres créances nées d'opération d'assurance directes</i>	411.846,220	15.312,328	396.533,892	336.972,214
AC61 3	<i>Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance</i>	918.721,630	229.680,417	689.041,213	447.247,716
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	89.963,012		89.963,012	50.800,000
AC63	Autres créances				
AC63 1	<i>Personnel</i>	-	-	-	-
AC63 2	<i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	207.461,576		207.461,576	164.250,601
AC63 3	<i>Débiteurs divers</i>	1.417,650		1.417,650	259,300
AC64	Créances sur ressources spéciales				
		1.761.661,207	244.992,745	1.516.668,462	1.113.868,420
AC7	Autres éléments d'actif				
AC71	Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	34.759,044		34.759,044	60.209,999
AC72	Charges reportées				
AC72 1	<i>Frais d'acquisition reportés</i>	73.372,536		73.372,536	52.717,784
AC72 2	<i>Autres charges à répartir</i>	-	-	-	-
AC73	Comptes de régularisation Actif				
AC73 1	<i>Intérêts et loyers acquis non échus</i>	96.706,853		96.706,853	150.240,778
AC73 2	<i>Estimation de réassurance - acceptation</i>	-	-	-	-
AC73 3	<i>Autres comptes de régularisation</i>	61.079,891		61.079,891	65.171,495
AC74	Ecart de conversion				
AC75	Autres				
		265.918,324		265.918,324	328.340,056
	TOTAL ACTIF	6.872.480,763	441.864,992	6.430.615,771	5.370.914,359

(*) ces chiffres ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (voir notes AC 731 et AC 733)

Bilan de l'Exercice 2008
(Exprimé en Dinars)

Passif		Exercice 2008	Exercice 2007
Capitaux propres			
CP1	Capital social ou fonds équivalents	3.000.000,000	3.000.000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital	-	-
CP3	Rachat d'actions propres	-	-
CP4	Autres capitaux propres	-	-
CP5	Résultat reporté	-458.215,596	-496.546,714
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		2.541.784,404	2.503.453,286
CP6	Résultat de l'exercice	50.978,527	38.331,118
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		2.592.762,931	2.541.784,404
Passif			
PA1	Autres passifs financiers		
PA11	Emprunts obligataires	-	-
PA12	TCN émis par l'entreprise	-	-
PA13	Autres emprunts	-	-
PA14	Dettes envers les établissements bancaires et financiers	-	-
			0,000
PA2	Provisions pour autres risques et charges		
PA21	Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-
PA22	Provisions pour impôts	-	-
PA23	Autre provisions	-	-
			0,000
			0,000
PA3	Provisions techniques brutes		
	<i>PA310 Provision pour primes non acquises</i>	628.745,052	557.673,641
	<i>PA331 Provision pour sinistres</i>	636.008,510	427.140,018
	<i>PA341 Provision pour participation aux bénéfécies et ristournes</i>	133.158,943	41.513,878
	<i>PA350 Provision d'égalisation et équilibrage</i>	402.880,558	217.874,567
	<i>PA361 Autres provisions techniques</i>	-	-
		1.800.793,063	1.244.202,104
PA4	Provisions techniques des contrats en unités de compte		
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	899.696,824	657.183,946
PA6	Autres dettes		
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directes	109,427	2.641,000
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance		
	<i>PA621 Part des réassureurs dans créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance</i>	689.041,213	447.247,716
	<i>PA622 Autres</i>	101.872,101	98.252,897
PA63	Autres dettes		
	<i>PA631 Dépôts et cautionnements reçus</i>	-	-
	<i>PA632 Personnel</i>	63.858,078	53.453,724
	<i>PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	58.834,272	49.821,371
	<i>PA634 Créiteurs divers</i>	28.711,984	34.389,941
PA64	Ressources spéciales		
		942.427,075	685.806,649
PA7	Autres Passifs		
PA71	Comptes de régularisation Passif		
	<i>PA710 Report de commissions reçues des réassureurs</i>	132.036,461	169.975,577
	<i>PA711 Estimation de réassurance – rétrocession</i>	-	-
	<i>PA712 Autres comptes de régularisation Passif</i>	62.899,417	71.961,679
		194.935,878	241.937,256

PA72 Ecart de conversion

-	-
3.837.852,840	2.829.129,955

TOTAL DES PASSIFS**TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS****6.430.615,771****5.370.914,359**

Etat de Résultat Technique arrêté au 31 décembre 2008
(Exprimé en Dinars)

Libellé	Exercice 2008			Opérations nettes Exercice 2007
	Opérations brutes	Cession et/ ou rétrocession	Opérations nettes	
Primes acquises	1.587.288,371	1.138.862,165	448.426,206	318.984,260
Primes émises	1.658.359,782	1.160.728,471	497.631,311	338.389,102
Variation de la provision pour primes non acquises	71.071,411	21.866,306	49.205,105	19.404,842
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	69.963,767	-	69.963,767	51.692,050
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	69.963,767	-	69.963,767	51.692,050
Autres produits techniques	230.367,344	-	230.367,344	188.300,098
Subvention d'exploitation	-	-	-	250,000
Participation aux bénéfiques (réassureurs)	95.932,244	-	95.932,244	87.674,098
Frais d'enquête	134.435,100	-	134.435,100	100.376,000
Charges de sinistres	567.785,400	374.219,935	193.565,465	102.064,095
Montant payés	358.916,908	247.632,309	111.284,599	56.658,129
Variation de la provision pour sinistres	208.868,492	126.587,626	82.280,866	45.405,966
Variations des autres provisions techniques				0,000
Montant payés	-	-	-	0,000
Participation aux bénéfiques et ristournes	91.645,065	64.584,920	27.060,145	9.152,858
Participation aux bénéfiques et ristournes	91.645,065	64.584,920	27.060,145	9.152,858
Frais d'exploitation	479.982,533	386.702,838	93.279,695	151.227,542
Frais d'acquisition	193.544,021	-	193.544,021	127.955,789
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-20.654,752	-	-20.654,752	4.328,099
Frais d'administration	307.093,264	-	307.093,264	261.530,159
Commissions reçues des réassureurs	-	386.702,838	-386.702,838	-242.586,505
Autres charges techniques	118.213,591	-	118.213,591	112.993,524
Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	185.005,991	-	185.005,991	98.884,755
RESULTAT TECHNIQUE	444.986,902	313.354,472	131.632,430	84.653,634

Etat de Résultat de l'Exercice 2008
(Exprimé en Dinars)

	Opérations brutes 2008	Opérations brutes 2007
Résultat Technique	131.632,430	84.653,634
Produits de placements	200.582,157	176.823,725
Charges des placements	-31.864,669	-21.077,867
Autres charges non techniques	-185.704,902	-149.840,590
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique	-69.963,767	-51.692,050
Autres Produits non techniques	8.260,403	1.049,047
Récupération	5.454,091	893,903

Autres produits	2.806,312	155,144
Impôts sur le résultat	-1.963,125	-1.584,781
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	50.978,527	38.331,118

**Etat des Flux de Trésorerie pour l'Exercice 2008
(Exprimé en Dinars)**

Libellé	Exercice 2008	Exercice 2007
Flux de la trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	1.901.193,154	1.501.402,540
Décaissements RS / prime	350,378	67,846
Encaissement recouvrement avant indemnisation	134.175,553	2.641,000
Décaissement recouvrement avant indemnisation	136.817,143	-
Sommes versées au personnel	185.596,269	171.405,306
Ventes tickets restaurants	2.129,600	2.039,700
Décaissements charges fiscales et sociales liées au salaire	128.361,249	120.546,997
Décaissements impôts et taxes	206.948,049	175.169,941
Décaissements loyer au profit de la COTUNACE	32.258,780	30.722,648
Décaissements autres fournisseurs	390.396,708	290.834,012
Décaissements aux réassureurs	289.410,089	407.664,087
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	3.753.503,861	1.886.250,287
Encaissements liés à la cession des placements financiers	3.405.460,447	1.820.397,803
Encaissements récupération accident auto	938,073	248,358
Encaissements réassureurs	10.160,000	-
Décaissements charges de sinistres	335.612,780	185.035,814
Encaissements récupération sur sinistre	18.447,484	30.843,407
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	13.249,005	89.875,870
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements frais de premier établissement	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	15.301,806	41.035,584
Encaissement cession pneumatique	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-15.301,806	-41.035,584
Flux de trésorerie liés des activités de financement		
Libération du capital	-	-
Intérêts créditeurs provenant des comptes courants	1.601,846	814,121
Décaissements jetons de présence	25.000,000	22.500,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-23.398,154	-21.685,879
Variation de trésorerie	-25.450,955	27.154,407
Trésorerie début de l'exercice	60.209,999	33.055,592
Trésorerie fin de l'exercice	34.759,044	60.209,999

**TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008**

LIBELLE		Exercice 2008	Exercice 2007
HB1	Engagements reçus	0,000	0,000
HB2	Engagements donnés	0,000	0,000
	HB21 Avals, cautions et garanties de crédit donnés	-	-
	HB22 Titres et actifs acquis avec engagement de revente	-	-
	HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	-	-
	HB24 Autres engagements donnés	-	-
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	0,000	0,000
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	0,000	0,000
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	0,000	0,000
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers	0,000	0,000

Annexe N° 8

Mouvements sur les éléments de l'actif

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:	
	À l'ouverture:	Acquisitions:	Cessions/Régularisation:	A la clôture:	A l'ouverture	Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture				
					Amortissements :	Provi	Amortissements :	Provi	Amortissements s	Provi	Amortissements s	Provi		
1. Actifs incorporels														
1.1 Frais de recherche et développement				0,000								0,000	0,000	0,000
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	77.798,869	2.400,800	3.307,040	76.892,629	42.359,283		19.196,075		3.307,040			58.248,318	0,000	18.644,311
1.3 Fonds de commerce				0,000								0,000	0,000	0,000
1.4 Acomptes versés				0,000								0,000	0,000	0,000
TOTAL	77.798,869	2.400,800	3.307,040	76.892,629	42.359,283	0,000	19.196,075	0,000	3.307,040	0,000	58.248,318	0,000	18.644,311	
2. Actifs corporels d'exploitation														
2.1 Installations techniques et machines (1)	147.881,070	10.525,012	9.983,336	148.422,746	104.436,443		25.528,472		9.876,640			120.088,275	0,000	28.334,471
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	19.946,045	2.352,247	147,454	22.150,838	11.497,402		7.038,252					18.535,654	0,000	3.615,184
2.3 Acomptes versés				0,000								0,000	0,000	0,000
TOTAL	167.827,115	12.877,259	10.130,790	170.573,584	115.933,845	0,000	32.566,724	0,000	9.876,640	0,000	138.623,929	0,000	31.949,655	
3. Placements														
3.1 Terrains & constructions d'exploitation et hors exploi				0,000								0,000	0,000	0,000
3.2 Placements dans les entreprises liées	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.2.1 Parts				0,000								0,000	0,000	0,000
3.2.2 Bons et obligations				0,000								0,000	0,000	0,000
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.3.1 Parts				0,000								0,000	0,000	0,000
3.3.2 Bons et obligations				0,000								0,000	0,000	0,000
3.4 Autres placements financiers	3.071.627,376	2.758.043,289	2.215.020,149	3.614.650,516	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	3.614.650,516
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	296.151,376	758.721,688	689.544,149	365.328,915								0,000	0,000	365.328,915
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	1.275.476,000	1.499.321,601	1.025.476,000	1.749.321,601								0,000	0,000	1.749.321,601
3.4.3 Prêts hypothécaire				0,000								0,000	0,000	0,000
3.4.4 Autres prêts				0,000								0,000	0,000	0,000
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	1.500.000,000	500.000,000	500.000,000	1.500.000,000								0,000	0,000	1.500.000,000
3.4.6 Autres				0,000								0,000	0,000	0,000
3.5 Créances pour espèces déposées				0,000								0,000	0,000	0,000
3.6 Placements des contrats en UC				0,000								0,000	0,000	0,000
TOTAL	3.071.627,376	2.758.043,289	2.215.020,149	3.614.650,516	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	3.614.650,516
TOTAL:	3.317.253,360	2.773.321,348	2.228.457,979	3.862.116,729	158.293,128	0,000	51.762,799	0,000	13.183,680	0,000	196.872,247	0,000	3.665.244,482	

(1) Le montant figurant dans la colonne des cessions concerne les immobilisations mises au rebut.

Annexe N° 9
Etat récapitulatif des placements

	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins-value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours				
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM				
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM	365.328,915	365.328,915	365.328,915	
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.749.321,601	1.749.321,601	1.749.321,601	
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés				
Dépôts auprès des entreprises cédantes	1.500.000,000	1.500.000,000	1.500.000,000	
Autres dépôts				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
Total	3.614.650,516	3.614.650,516	3.614.650,516	
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	2.649.718,133	2.649.718,133	2.649.718,133	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	73.372,536	73.372,536	73.372,536	

Annexe N° 10
Provisions pour sinistres à payer

-	Exercice de survenance					
	Année d'inventaire:	N-4:	N-3:	N-2:	N-1:	N:
	Inventaire N-2					
	Règlements cumulés		11.551,183	65.836,659		
	Provisions pour sinistres		229.516,091	236.355,679		
	total charges des sinistres		241.067,274	302.192,338		
	Primes acquises		631.737,515	1.019.650,939		
	% sinistres / primes acquises		38,159%	29,637%		

-	Exercice de survenance					
	Année d'inventaire:	N-4:	N-3:	N-2:	N-1:	N:
	Inventaire N-1					
	Règlements cumulés		1.591,477	122.960,385	62.871,994	
	Provisions pour sinistres			268.346,000	395.149,697	
	total charges des sinistres		1.591,477	391.306,385	458.021,691	
	Primes acquises			1.019.650,939	1.275.935,974	
	% sinistres / primes acquises			38,377%	35,897%	

-	Exercice de survenance					
	Année d'inventaire:	N-4:	N-3:	N-2:	N-1:	N:
	Inventaire N					
	Règlements cumulés			31.700,229	308.167,443	0,000
	Provisions pour sinistres				34.733,638	601.274,872
	total charges des sinistres			31.700,229	342.901,081	601.274,872
	Primes acquises (1)				1.275.935,974	1.587.288,371
	% sinistres / primes acquises				26,874%	37,881%

(1) Les primes acquises sont réparties par année de compétence

Annexe N° 11
Ventilation des charges et des produits des placements

	revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total	Charges des placements
1. Placements immobiliers				
1.1 Immeubles				
1.2 Parts et actions de société immobilière				
2. Participations				
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	0	66.079,653	66.079,653	8.359,656
2.2 Emprunts obligataires	0	20.794,657	20.794,657	
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse				
2.4 Parts et actions dans les OPCVM	0	25.929,765	25.929,765	4.330,629
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF				
2.6 Autres actions et valeurs mobilières				
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	0	87.778,082	87.778,082	
2.8 Contrats en unités de comptes				
2.9. Autres				
	0	200.582,157	200.582,157	12.690,285
3. Autres placements				19.147,756
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)				
Total	0	200.582,157	200.582,157	31.838,041
Intérêts	0	19.174,384	19.174,384	
Frais externes				
Autres frais		12.690,285	12.690,285	
Total charges des placements	0	31.864,669	31.864,669	

Annexe n°16
Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 31/12/2008

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11, PRNV2	1.888.727,126
Variation des primes non acquises	PRNV12	-71.071,411
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	-358.916,908
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2, CHNV5, CHNV6	-512.088,074
Solde de souscription:		946.650,733
Frais d'acquisition	CHNV41, CHNV42	-172.889,269
Autres charges de gestion nettes	CHNV43	-307.093,264
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		-479 982,533
Produits nets de placements	PRNT3	69.963,767
Participation aux résultats		-91.645,065
Solde Financier:		-21.681,298
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNT11, PRNT12 2° Colonne	-1.138.862,165
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	247.632,309
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12, CHNV2 2° Colonne	126.587,626
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHNV3 2° Colonne	64.584,920
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	386.702,838
Autres éléments de débit à la charge des réassureurs		0,000
Autres éléments de crédit à la charge des réassureurs		0,000
Solde de Réassurance:		-313.354,472
Résultat technique:		131.632,430
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		628.745,052
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		557.673,641
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		636.008,510
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		427.140,018
Provisions d'équilibrage à la clôture		402.880,558
Provisions d'équilibrage à l'ouverture		217.874,567
Autres provisions techniques à la clôture		0,000
Autres provisions techniques à l'ouverture		0,000

**LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 31.12.2008**

INTRODUCTION

I- Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

Dénomination : Les assurances des Crédits Commerciaux .S.A « Assurcrédit »
 Forme juridique : Société Anonyme
 Capital Social : 3 000 000 DT
 Siège social : 7 rue 8010 cité Montplaisir – 1002 Tunis
 Matricule fiscal : 000MP787268/Y
 Registre de commerce : B115012002

Objet social : Exercer l'activité d'assurance du risque de crédit. A cette fin, la société couvre ses Assurés contre les pertes qu'ils pourraient subir par suite du non recouvrement total ou partiel, momentané ou définitif de leurs créances,

Effectif : 18

II- Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2008 a été le septième exercice d'activité, les paramètres financiers les plus saillants de l'exercice se présentent comme suit :

Montant en dinars

Paramètres	2008	2007
Primes émises et contribution des assurés aux frais d'enquête et de surveillance	1.792.794,882	1.453.931,341
Primes émises brutes	1.658.359,782	1.353.555,341
Contribution des assurés	134.435,100	100.376,000
Produits des placements	200.582,157	176.823,725
Charges des Sinistres	567.785,400	358.473,696
Indemnisations	339.867,672	187.423,856
Provision pour sinistres	605.722,390	406.800,017
Provision des frais de gestion des sinistres	30.286,120	20.340,001
Frais engagés par le service contentieux	41.905,598	21.311,775
Libération provision pour sinistre	-427.140,018	-245.516,153
Recours	-22.856,362	-31.885,800
Frais d'administration	307.093,264	261.530,159
Frais d'acquisition	172.889,269	132.283,888

L'exercice 2008 a été marqué par le relèvement de la rétention de la société à 30% sur les risques couverts.

Capital social ou fonds équivalents

Le montant du capital social de la société s'élève à 3.000.000,000 DT libéré en totalité. Le capital est divisé en 300 000 actions de dix dinars chacune et réparties entre les actionnaires comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant payé en dinars	En % du capital
ATRADIUS PARTICIPATIONS HOLDING BV	104 999	1 049 990	34,9997 %
COTUNACE	104 998	1 049 980	34,9993 %
GAT	30 000	300 000	10,00 %
COMAR	30 000	300 000	10,00 %
STAR	15 000	150 000	5,00 %
SALIM	15 000	150 000	5,00 %
Moncef ZOUARI	2	20	0,0007 %
Habib DALDOUL	1	10	0,0003 %
TOTAL	300 000	3.000.000	100,00 %

III- Principes et méthodes comptables

Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 de 30 décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par décret 96-2459, portant promulgation de cadre conceptuel comptable et à l'arrêté du Ministère des Finances du 26 juin 2000 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et de réassurance.

Les conventions comptables de base ont été respectées. Les méthodes comptables appliquées sont les suivantes :

1- Placements financiers

Les placements financiers, composés de bons de trésor, Emprunts Obligataires, Dépôt à Terme et des OPCVM, sont enregistrés à l'actif pour leur prix d'acquisition. A la date de clôture, les OPCVM sont valorisés à la valeur liquidative.

2-Immobilisations d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont enregistrées au prix d'acquisition TTC majoré des frais d'installation et accessoires.

3-Amortissements

Les immobilisations d'exploitation sont amorties selon les taux suivants :

Logiciels	à	33,33 %
Matériel de bureau	à	20 %
Matériel informatique	à	33.33 %
Matériel de transport	à	20 %
Mobilier de bureau	à	20 %
Agencement matériel informatique	à	10 %
Agencement téléphonique	à	10 %
Agencement divers	à	10 %

4-Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises (PPNA) est destinée à constater la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de primes ou, à défaut, du terme du contrat. Cette provision dont la variation entre le début et la fin de la période vient en déduction des primes, correspond en fait à la régularisation des produits constatés d'avance.

La provision pour primes non acquise (PPNA) est calculée sur la base des primes brutes des chargements d'acquisition. Ces chargements sont inscrits au compte de régularisation « 471200 : Frais d'acquisition reportés non vie »

5-Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises sont des primes afférentes à l'exercice courant qui n'ont pas été émises pour différentes raisons.

6-Provision pour risques en cours (PRC)

La provision pour risque en cours (PRC) représente les montants à provisionner en supplément des provisions pour primes non acquises, pour couvrir les risques à assumer.

Cette provision est destinée à faire face à toute demande d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours, excédant le montant des primes non acquises ou des primes exigibles relatives auxdits contrats.

Si la provisions pour sinistres à payer est destinée à couvrir les risques rattachés à des primes émises et acquises, la

provision pour risques en cours (PRC) est destinée, elle, à couvrir les sinistres probables rattachés à des primes non acquises.

Pour la détermination de la provision pour risque en cours, il y a lieu de calculer le rapport R suivant:

$$R = \frac{(\text{Charges de sinistre de N et N-1}) + (\text{Frais d'administration et d'acquisition imputable à N et N-1})}{(\text{Primes totales brutes de N et N-1}) + (\Delta \text{ primes à émettre} + \Delta \text{ primes à annuler} - \Delta \text{ PPNA})}$$

La charge de sinistre correspond aux montants réglés et à la variation pour provisions pour sinistres. Si le rapport R est inférieur ou égal à 100 %, il n'y a pas lieu de constituer une provision pour risques en cours. Si le rapport R est par contre positif, la provision est calculée par application de la différence à 100 % de ce rapport, à la provision pour primes non acquises et ce selon la formule suivante:

$$PRC = (R - 1) \times (PPNA)$$

7-Provision d'équilibrage

La provision d'équilibrage est alimentée par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique conformément à l'article 24 de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001. Elle permet d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir.

8-Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires

Ces comptes servent à comptabiliser la dette envers les cessionnaires, relative aux dépôts espèces reçus en garantie des provisions techniques.

9-Participation aux bénéfices

Ce compte fait loger le quote-part des bénéfices revenant à Assurcrédit dégagé par le décompte de réassurance relatif à l'exercice N-2, et ce conformément aux traités de réassurance.

10-Ventilation des charges de personnels par catégorie

L'effectif de personnel se détaille au 31.12.2008 comme suit :

Libellé	2008	2007
Cadres	13	11
Agents d'encadrement	-	
Agent d'exécution	5	4
Personnel de services	-	-
Total	18	15

Les charges de personnel s'élèvent au 31.12.2008 à 330.865,530 DT et sont ventilées comme suit :

Libellé	2008	2007
Salaires	254.577,596	214.539,918
Pensions de retraite	-	-
Charges sociales	65.254,159	57.427,716

Autres	11.033,775	8.780,858
Total	330.865,530	280.748,492

11-Ventilation des primes par zones géographiques

Les primes nettes des annulations s'élèvent au 31.12.2008 à 1.658.359,782 DT et sont ventilées comme suit :

Libellé	2008	2007
Nord	1.187.666,009	994.832,749
Centre	179.339,358	124.538,598
Sud	291.354,415	234.183,994
Total	1.658.359,782	1.353.555,341

12-Ventilation des créances brutes

Les créances brutes s'élèvent au 31.12.2008 à 1.761.661,207 DT et sont ventilées comme suit :

Créances	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créances nées d'opérations d'assurance directe	869.065,011	593.753,958	-	1.462.818,969
Primes acquises et non émises	132.251,119	-	-	132.251,119
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	411.846,220	-	-	411.846,220
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	324.967,672	593.753,958	-	918.721,630
Créances nées d'opérations de réassurance	89.963,012	-	-	89.963,012
Autres créances	62.623,485	146.255,741	-	208.879,226
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques.	61.215,135	146.246,441	-	207.461,576
Débiteurs divers	1.408,350	9,300	-	1.417,650
Total	1.021.651,508	740.009,699	-	1.761.661,207

13-Ventilation des dettes brutes

Les dettes brutes s'élèvent au 31.12.2008 à 942.427,075 DT et sont ventilées comme suit :

Dettes	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	109,427	-	-	109,427
Dettes nées d'opérations de réassurance	345.597,855	445.315,459	-	790.913,314
Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	243.725,754	445.315,459	-	689.041,213
Autres	101.872,101	-	-	101.872,101

Autres dettes	147.306,172	4.098,162	-	151.404,334
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-
Personnel	59.759,916	4.098,162	-	63.858,078
Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	58.834,272	-	-	58.834,272
Créditeurs divers	28.711,984	-	-	28.711,984
Ressources spéciales	-	-	-	-
Total	493.013,454	449.413,621	-	942.427,075

NOTES RELATIVES AU BILAN

AC12 – Concessions, brevets, licences, marques

Le solde net de ce compte s'élève à la date du 31.12.2008 à **18.644,311** DT détaillé comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
Licences MS Office XP	4.460,400	4.460,400
Logiciel de Gestion Comptable Intégrée	11.000,000	11.000,000
Gestionnaire de base de donnée Oracle Data	8.558,629	8.558,629
Run-time	560,000	560,000
Routeur Cisco firewall	840,000	840,000
WINDOWS SERVER	1.133,000	1.133,000
Logiciel anti-virus CRP EST8 1A 1YRM GLD	-	3.307,040
Logiciel/ cotation des contrats d'assurance	550,000	550,000
Application gestion reçu de caisse	492,800	-
Application gestion des recettes	728,000	-
Achat d'art affiche	1.180,000	-
Site Web	2.590,000	2.590,000
Charte Graphique	1.121,000	1.121,000
Logiciel de Gestion Technique	43.678,800	43.678,800
Total brut	76.892,629	77.798,869
Amortissements cumulés	58.248,318	42.359,283
Total net	18.644,311	35.439,586

AC21 – Installation technique et machines

Le solde net de ce compte s'élève à la date du 31.12.2008 à **28.334,471** DT détaillé comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
Agencement installation téléphonique	4.753,442	4.753,442
Agencement installation aménagement divers	9.496,491	9.086,567
Matériel de transport	78.049,300	78.049,300

Agencement matériel de transport	2.317,202	2.383,702
Matériel informatique	44.381,440	44.530,388
Agencement installation matériel informatique	5.128,471	4.781,271
Matériel de bureau	4.296,400	4.296,400
Total brut	148.422,746	147.881,070
Amortissements cumulés	120.088,275	104.436,443
Total net	28.334,471	43.444,627

AC22 – Autres installations, outillage et mobilier

La valeur nette du mobilier de bureau s'élève à la date du 31.12.2008 à 3.615 ,184 DT et se présente comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
Mobilier de bureau	21.651,935	19.946,045
Agencement Mobilier de bureau	498,903	-
Dotations aux amortissements	18.535,654	11.497,402
Total net	3.615 ,184	8.448,643

AC3 - Placements

Le solde de ce compte s'élève à la date du 31.12.2008 à 3.614.650,516 DT contre 3.071.627,376 DT au 31.12.2007, et se détaille comme suit :

Montant en dinars

Nature de placement	Banques et intermédiaires en bourse	Période			Taux en %	2008
		Durée en jours	Valeur	Echéance		
BTA	ATB	365	09/07/2008	08/07/2009	5.30	499.871,014
BTA	Att. Bank	365	18/11/2008	17/11/2009	5.30	999.450,587
S/TOTAL						1.499.321,601
Emprunt Obligataire	T LEASING	1825	16/11/2006	14/11/2011	6.50	240.000,000
Emprunt Obligataire	STB	3653	30/06/2006	29/06/2016	6.50	5.000,000
Emprunt Obligataire	BNA	3653	30/06/2006	29/06/2016	6.50	5.000,000
S/TOTAL						250.000,000
Dépôt à terme	A.B	365	29/03/2008	28/03/2009	5.75	500.000,000
Dépôt à terme	A.B	731	07/02/2008	06/02/2010	5.90	1.000.000,000
S/TOTAL						1.500.000,000
S/TOTAL						1.500.000,000

OPCVM	MAC	-	-	-	-	158.062,401
OPCVM	AXIS	-	-	-	-	207.266,514
S/TOTAL						365.328,915
TOTAL						3.614.650,516

AC510 – Part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises

Le solde de ce compte s'élevant à la date du 31.12.2008 à 440.121,536 DT contre 418.255,230 DT au 31.12.2007, correspond à 70 % des primes émises et non acquises conformément au traité de réassurance, soit :

$$70\% \times 628.745,052 \text{ DT} = 440.121,536 \text{ DT}$$

AC531 – Part des réassureurs dans les provisions pour sinistre non vie

Le solde de ce compte s'élevant à la date du 31.12.2008 à 446.942,638 DT, correspond à la part des réassureurs dans la provision pour sinistre à payer, la provision pour sinistres tardifs, et la provision des frais de gestion des sinistres et ce conformément au paragraphe 37 de la norme comptable n° 29. Il se détaille comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
Provision pour sinistres à payer	387.903,873	264.393,322
Provision pour sinistres tardifs	37.755,782	42.742,024
Frais de gestion	21.282,983	13.219,666
TOTAL	446.942,638	320.355,012

AC541 – Part des réassureurs dans les provisions pour participation aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce compte s'élevant à la date du 31.12.2008 à 95.720,329 DT contre 31.135,409 DT au 31.12.2007, correspond à la part des réassureurs dans la provision pour participation aux bénéfices et ristournes conformément au traité de réassurance, soit :

Libellé	participation aux bénéfices et ristournes	Taux	Montant
Compétence 2006	4.902,446	75%	3.676,834
Compétence 2007	45.278,929	75%	33.959,197
Compétence 2008	82.977,568	70%	58.084,298
TOTAL	133.158,943		95.720,329

AC561 – Part des réassureurs dans les autres provisions techniques

Le solde de ce compte est nul au 31.12.2008. Il correspond à la part des réassureurs dans la provision pour risques en cours calculée conformément au paragraphe 36 de la norme NC n° 29 soit :

$$(70\%) \times (0) = 0 \text{ DT}$$

AC611 – Primes acquises et non émises

Le solde de ce compte s'élevant à la date du 31.12.2008 à 132.251,119 DT contre 114.338,589 DT au 31.12.2007, correspond aux primes d'assurance relatives à l'exercice 2008 mais qui, à la date de clôture de l'exercice, n'ont pas été encore facturées.

AC612 - Autres créances nées d'opérations d'assurance directes

Sont logées dans ce compte les créances envers les assurés dont le détail est comme suit :

Libellé	Montant en dinars	
	2008	2007
Total créances	411.846,220	349.295,541
Provision pour créances douteuses	15.312,328	12.323,327
TOTAL NET	396.533,892	336.972,214

AC613- Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

Au 31.12.2008, le solde de ce compte s'élève à 689.041,213 DT contre 447.247,716 DT au 31.12.2007.

AC62- Créances nées d'opérations de réassurance

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2008 à 89.963,012 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Montant en dinars	
	2008	2007
Atradius Ré Ltd	56.425,807	-
Best RE	-	10.160,000
Africa RE	7.878,361	10.160,000
Tunis RE	17.780,483	10.160,000
COMAR	7.878,361	10.160,000
GAT	-	10.160,000
TOTAL	89.963,012	50.800,000

AC632- Etat, Organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2008 à 207.461,576 DT et se détaille comme suit :

Libellés	Montant en dinars	
	2008	2007
Retenue sur placements et services divers	46.014,752	20.838,385
Excédent d'impôt	146.246,441	126.992,837
Crédit de TVA à reporter	15.168,276	16.419,379
TFP	32,107	-
TOTAL	207.461,576	164.250,601

AC71 – Avoirs en banques, CCP et Caisse

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2008 à 34.759,044 DT détaillé comme suit :

Montant en dinars

Banques	2008	2007
Coupons échus à l'encaissement	-	35.167,287
Chèques à l'encaissement	-	3.055,077
Effet à l'encaissement	27.919,024	17.508,532
ATTIJERI BANK	1.451,575	515,528
ATB	4.434,931	3.061,015
UBCI	612,908	507,445
AMEN BANK	123,880	128,740
Caisse	216,726	266,375
TOTAL	34.759,044	60.209,999

AC721 – Frais d'Acquisition reportés

Se chiffrant à 73.372,536 DT contre 52.717,784 DT au 31.12.2007, ces frais sont calculés conformément au paragraphe 23 de la norme NC 28 comme suit :

(Frais d'acquisition / Primes émises) x Primes non acquises

Soit : (193.544,021 / 1.658.359,782) x 628.745,052 = 73.372,536 DT.

AC731 – Intérêts et loyers acquis non échus

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2008 à 96.706,853 DT et se détaille comme suit :

Montant en dinars

Nature de placement	Banques et intermédiaires en bourse	Période			Taux en %	2008
		Durée en jours	Valeur	Echéance		
BTA	ATB	176	09/07/2008	31/12/2008	5.30	12.952,213
BTA	Att. Bank	44	18/11/2008	31/12/2008	5.30	6.385,531
S/TOTAL						19.337,744
Emprunt Obligataire	T LEASING	46	16/11/2008	31/12/2008	6.50	1.966,027
Emprunt Obligataire	STB	365	01/01/2008	31/12/2008	6.50	162,500
Emprunt Obligataire	BNA	365	01/01/2008	31/12/2008	6.50	162,500
S/TOTAL						2.291,027
Dépôt à terme	A.B	278	29/03/2008	31/12/2008	5.75	21.897,2600
Dépôt à terme	A.B	329	07/02/2008	31/12/2008	5.90	53.180,822
S/TOTAL						75.078,082
TOTAL						96.706,853

AC733 – Autres comptes de régularisation

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2008 à **61.079,891** DT et se détaille comme suit :

Libellés	Montant en dinars	
	2008	2007
Autres charges constatées d'avance	32.338,565	38.722,670
Produits à recevoir	28.741,326	26.448,825
TOTAL	61.079,891	65.171,495

CP1 – Variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Au 31-12-2007	3.000.000,000	-	-	-496.546,714	+38.331,118	2.541.784,404
Affectation du résultat 2007 (*)	-	-	-	+38.331,118	- 38.331,118	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	+50.978,527	+50.978,527
Au 31-12-2008	3.000.000,000	-	-	-458.215,596	+50.978,527	2.592.762,931

(*) L'affectation du résultat 2007 a été effectuée conformément à la décision de l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 mai 2008.

PA310 – Provisions pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises brutes s'élève au 31.12.2008 à 628.745,052 DT et s'analyse comme suit :

2008			2007
Primes Totales	Primes Acquises	Primes Non Acquises	Primes non Acquises
1.658.359,782	1.029.614,730	628.745,052	557.673,641

PA331– Provisions pour sinistres

La provision pour sinistres s'élève au 31.12.2008 à 636.008,510 DT correspond à la provision pour sinistre à payer, la provision pour sinistres tardifs et la provision des frais de gestion. Elle se calcule comme suit :

Libellés	Montant en dinars	
	2008	2007
Provision pour sinistres à payer	551.785,558	352.524,430
Provision pour sinistres tardifs	53.936,832	54.275,587
Provision pour frais de gestion	30.286,120	20.340,001
TOTAL	636.008,510	427.140,018

PA350– Provisions d'équilibrage

La provision d'équilibrage s'élève au 31.12.2008 à 402.880,558 DT. Elle est alimentée par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique conformément à l'article 24 de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001.

Libellés	Montant en dinars	
	2008	2007
Provisions d'équilibrage 2005	49.540,809	49.540,809

Provisions d'équilibrage 2006	69.449,003	69.449,003
Provisions d'équilibrage 2007	98.884,755	98.884,755
Provisions d'équilibrage 2008	185.005,991	-
TOTAL	402.880,558	217.874,567

La provision au titre de 2008 d'un montant de 185.005,991 dinars est déterminée de la manière suivante :

Provisions d'équilibrage = (Excédent technique) x 75%

Soit, (246.674,655) x 75% = 185.005,991 DT

PA361– Provisions pour risques en cours

La provision pour risques en cours est nulle au 31.12.2008, correspond aux risques rattachés aux primes non acquises. Elle est calculée conformément au paragraphe 36 de la norme NC n° 29.

DESIGNATION	Montant en dinars		
	2007	2008	TOTAL
Charges de sinistres	358.473,695	567.785,400	926.259,095
Frais d'administration	261.530,159	307.093,264	568.623,423
Frais d'acquisition (1)-(2)	132.283,888	172.889,269	305.173,157
<i>frais d'acquisition de l'exercice (1)</i>	<i>127.955,789</i>	<i>193.544,021</i>	<i>321.499,810</i>
<i>frais d'acquisition reportés (2)</i>	<i>-4.328,099</i>	<i>20.654,752</i>	<i>16.326,653</i>
Primes totales brutes	1.353.555,341	1.658.359,782	3.011.915,123
Variation provisions pour primes non acquises	77.619,367	71.071,411	148.690,778
Primes relatives à l'exercice	1.275.935,974	1.587.288,371	2.863.224,345

$$R = \frac{926.259,095 + 568.623,423 + 305.173,157}{1.275.935,974 + 1.587.288,371}$$

$$R = 62,8681 \% < 100\%$$

Soit ;

Provision pour risque en cours = 0 DT

PA5 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le solde de ce compte s'élève à la date du 31.12.2008 à 899.696,824 DT et correspond aux dépôts en espèces reçus en garantie des provisions techniques calculées conformément au traité de réassurance et se détaillant comme suit :

Montant en dinars

Libellés	2008	2007
Dépôt pour primes	416.072,624	359.919,005
Dépôt pour sinistre à payer	387.903,874	266.129,530
Dépôt pour participations bénéficiaires et ristournes	95.720,326	31.135,411
TOTAL	899.696,824	657.183,946

Il convient de signaler qu'à compter de 2006, les dépôts des réassureurs au titre des sinistres à payer sont prélevés en une seule fois à la clôture de l'exercice, la méthode de provisionnement trimestriel des sinistres à payer ayant été abandonnée.

PA61 – Dettes nées d'opération d'assurance directe

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2008 à 109,427 DT et se détaillant comme suit :

Montant en dinars

Libellés	2008	2007
Trop perçu sur encaissements	-	-
Recouvrement avant indemnisation non encore versée aux assurés	109,427	2.641,000
TOTAL	109,427	2.641,000

PA621 – Part des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2008 à 689.041,213 DT (voir AC 613).

PA622 – Dettes nées d'opérations de réassurance

Au 31.12.2008, le solde de ce compte s'établit à 101.872,101 DT contre 98.252,897 DT au 31.12.2007 et se détaille comme suit :

Montant en dinars

Libellés	2008	2007
ATRADIUS RE Ltd	-	12.498,956
BEST RE	4.419,269	-
AFRICA RE	-	-
TUNIS RE	-	-
COMAR	-	-
GAT	4.877,049	-
Part des réassureurs dans les primes acquises et non émises (132.251,119 x 75%)	92.575,783	85.753,941
TOTAL	101.872,101	98.252,897

PA632 – Personnel

Au 31.12.2008, le solde de ce compte s'établit à 63.858,078 DT et se détaille comme suit :

Libellés	2008	2007
----------	------	------

Opposition sur salaire	-	110,799
Dettes provisionnées pour les congés payés	30.337,515	26.354,421
Primes au profit du Personnel	33.520,563	26.988,504
TOTAL	63.858,078	53.453,724

PA633 – Etat, Organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2008 à 58.834,272 DT et se détaille comme suit :

Libellés	Montant en dinars	
	2008	2007
Déclaration d'impôt du mois Décembre 2008	27.845,580	22.031,000
Impôts sur les sociétés	1.963,125	1.584,781
CNSS	16.984,789	14.671,056
CNSS régime indépendant	1.747,314	1.492,776
Assurance groupe	10.293,464	10.041,758
TOTAL	58.834,272	49.821,371

PA634 – Crédoiteurs divers

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2008 à 28.711,984 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Montant en dinars	
	2008	2007
1- Fournisseurs d'immobilisation	106,500	226,840
Brain Informatique	106,500	-
INTERPROFIL	-	226,742
2- Fournisseurs d'exploitation	22.355,484	33.913,102
3- Fournisseurs factures non encore parvenues	-	249.999
4- Atradius Luxembourg (jetons de présence/honoraires comité d'audit)	6.250,000	-
TOTAL	28.711,984	34.389,941

PA710 – Report de commissions reçues des réassureurs

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2008 à 132.036,461 DT et se calcule comme suit :

(Primes non acquises cédées x 30%)

Soit : 440.121,536 x 30% = 132.036,461 DT

PA712 – Autres comptes de régularisation passif

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2008 à 62.899,417 DT et se détaille comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
Jetons de présence / Membres de conseil d'administration	28.125,000	28.125,000
Jetons de présence / Membres du comité d'audit	9.375,000	9.375,000
Intérêt dépôt reçu des réassureurs	4.470,697	3.849,636
Honoraire commissaires aux comptes	6.476,000	5.700,000
Assistance / conception manuel comptable	-	5.824,000
Renseignements commerciaux	12.676,330	11.384,778
Diverses charges à payer	1.776,390	7.703,265
TOTAL	62.899,417	71.961,679

NOTES RELATIVES
A l' ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE

PRNV11 – Primes de l'exercice

Les primes émises et les primes acquises et non émises s'élèvent à la date du 31.12.2008 à 1.658.359,782 DT. Les primes cédées s'élèvent à 1.160.728,471 DT.

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
Primes émises	1.640.447,252	1.333.033,605
Variation primes acquises et non émises	17.912,530	20.521,736
Total	1.658.359,782	1.353.555,341
Primes cédées	-1.160.728,471	-1.015.166,239
Primes nettes	497.631,311	338.389,102

PRNV12 – Variation de la provision pour primes non acquises

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2008 à 49.205,105 DT et s'analyse comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
Provision pour primes non acquises	71.071,411	77.619,367
Part des réassureurs dans la provision pour primes non acquises	-21.866,306	-58.214,525
Variation de la provision pour primes non acquises	49.205,105	19.404,842

PRNT3 – Produits des placements alloués

Les produits des placements alloués au résultat technique s'élèvent à la date du 31.12.2008 à 69.963,767 DT et se détaillent comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
Numérateur : (1)	1.800.793,063	1.243.674,977
Provisions techniques :		
-Provisions pour sinistres	636.008,510	427.140,018
-Provision pour risques en cours	-	-
-Provision pour primes non acquises	628.745,052	557.673,641
-Provision équilibrage	402.880,558	217.347,440
-Provision pour participation aux bénéfices	133.158,943	41.513,878
Dénominateur : (2)	4.342.577,467	3.747.128,263
-Capitaux propres	2.541.784,404	2.503.453,286
-Provisions techniques	1.800.793,063	1.243.674,977
Produits des placements (3)	168.717,488	155.745,858
(1) / (2)	41.468%	33.190%
Produits des placements alloués	69.963,767	51.692,050

PRNV2 – Autres produits techniques

Les autres produits techniques s'élèvent à la date du 31.12.2008 à 230.367,344 DT et se détaillent comme suit :

Montant en dinars

Libellé	2008	2007

Subvention d'exploitation	-	250,000
Participations aux bénéfiques (Réassureurs)	95.932,244	87.674,098
Frais d'enquête et frais de surveillance	134.435,100	100.376,000
Total	230.367,344	188.300,098

– Participations aux bénéfiques (Réassureurs)

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2008 à 95.932,244 DT et correspond à la quote-part de la société dans les bénéfiques enregistrés dans les décomptes de réassurance de l'année 2005, conformément aux traités de réassurance.

– Frais d'enquête et frais de surveillance

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2008 à 134.435,100 DT et correspond à la contribution des assurés aux frais d'enquête et frais de surveillance engagés par la société.

CHNV1 – Charges de sinistres

Les charges de sinistres s'élèvent aux 31.12.2008 à 567.785,400 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	Montant en dinars	
	2008	2007
Sinistres payés	339.867,672	187.423,856
Frais engagés par l'unité contentieux	41.905,598	21.311,775
Recours	-22.856,362	-31.885,800
CHNV11 Montants payés	358.916,908	176.849,831
Constitution Provision pour sinistres	605.722,390	406.800,017
Provision des frais de gestion des sinistres	30.286,120	20.340,000
Libération provision pour sinistre	-406.800,018	-233.824,908
Libération frais provision pour sinistre	-20.340,000	-11.691,245
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	208.868,492	181.623,864
Charge de sinistres	567.785,400	358.473,695

CHNV3 – Participations aux bénéfiques et ristournes

Est logé dans ce compte l'engagement envers les assurés qui résulte des clauses contractuelles relatifs aux participations des bénéfiques et ristournes. A la date de clôture, cet engagement s'élève à 91.645,065 DT.

CHNV41 – Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition s'élève à 193.544,021 DT, contre 127.955,789 DT au 31.12.2007. (voir tableau de répartition des frais).

CHNV42 – Variation des frais d'acquisition reportés

Se chiffrant à 20.654,752 DT, le solde de ce compte est calculé conformément au paragraphe 23 de la norme 28 comme suit :

Libellé	Montant en dinars	
	2008	2007
Constitution frais d'acquisitions reportées	73.372,536	52.717,784
Libération frais d'acquisitions reportées	52.717,784	57.045,883

Variation des frais d'acquisition reportés	20.654,752	-4.328,099
---	-------------------	-------------------

CHNV43 – Frais d'administration

Les Frais d'administration s'élèvent à la date du 31.12.2008 à 307.093,264 DT et se détaillent comme suit :

	<i>Montant en dinars</i>	
Libellé	2008	2007
Frais de contentieux primes	507,826	488,530
Frais internes et externes engagés par le Dép. Arbitrage	250.322,057	222.554,972
frais internes et externes engagés par le Dép. Commercial	56.263,381	38.486,657
TOTAL	307.093,264	261.530,159

CHNV44 – Commissions reçues des réassureurs

Le solde de ce compte se chiffre au 31.12.2008 à 386.702,838 DT contre 242.586,505 DT au 31.12.2007 et se détaillent comme suit

	<i>Montant en dinars</i>	
Libellé	2008	2007
Commissions reçues des réassureurs	348.763,722	304.549,870
Variation du Report des commissions reçues des réassureurs	37.939,116	-61.963,365
Commissions reçues des réassureurs	386.702,838	242.586,505

CHNV5 – Autres charges techniques

Les autres charges techniques correspondent aux frais internes et externes engagés par les structures financières et comptables de la société, soit 118. 213,591 DT contre 112.993,524 DT au 31.12.2007.

NOTES RELATIVES
A L' ETAT DE RESULTAT

CHNT2- Autres produits non techniques

Le solde de ce compte se chiffre à 8.260,403 DT au 31.12.2008 contre 1.049,047 DT au 31.12.2007 et se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007
Récupération sur sinistre Auto	200,558	248,358
Récupération sur formation	3.504,660	-
Reprises sur provisions sur créances douteuses	937,463	-
Autres récupérations	3.617,722	800.689
TOTAL	8.260,403	1.049,047

Montant en dinars

CHNT3 – Autres charges non techniques

Le solde de ce compte se chiffre à 185.704,902 DT et se détaille comme suit :

Libellé	2008	2007
Frais internes et externes engagés par la Direction Générale	181.778,438	148.600,037
Dotation aux provisions pour créances douteuses	3.926,464	937,463
Autres charges non techniques	-	303.090
TOTAL	185.704,902	149.840,590

Montant en dinars

**NOTES RELATIVES
A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

100 – Encaissements des primes reçues des assurés

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
1 ^{er} trimestre 2008	355.773,144	334.682,732
2 ^{eme} trimestre 2008	381.629,987	333.026,873
3 ^{eme} trimestre 2008	439.698,516	356.969,584
4 ^{eme} trimestre 2008	724.091,507	476.723,351
TOTAL	1.901.193,154	1.501.402,540

101- Sommes versées au personnel

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
Rémunérations payées aux salariés	151.367,358	135.225,628
Opposition sur salaires	3.515,412	2.925,612
Prime	30.713,499	35.004,066
Encaissement subvention sur salaires	-	-1.750,000
TOTAL	185.596,269	171.405,306

102- Décaissement charges fiscales et sociales liés au salaire

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
Retenue à la source – Personnel	40.815,862	37.123,737
CNSS	46.870,071	44.126,661
CNSS – régime indépendant	6.225,642	5.636,088
Assurance groupe	29.689,025	27.218,971
TFP	2.224,338	4.524,002
FOPROLOS	2.536,311	2.362,362
Encaissement – CNSS maladie	-	- 444,824
TOTAL	128.361,249	120.546,997

103 – Décaissements impôts et taxes

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
Retenue à la source	23.061,472	21.866,917
Timbres fiscaux	598,200	499,500
Taxe unique d'assurance	160.338,664	133.152,070
TCL	396,195	333,456
Cotisation Fonds des Garantie des Assurés	4.692,657	3.328,797
Protection civile	16.033,862	13.315,201
Droits d'enregistrements	1.065,000	2.662,000
Autres droits	762,000	12,000
TOTAL	206.948,050	175.169,941

104 – Décaissements loyers au profit de la COTUNACE

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
Loyers	37.951,508	36.144,292
Retenue à la source	5.692,728	5.421,644
TOTAL	32.258,780	30.722,648

105 – Décaissement autres fournisseurs*Montant en dinars*

Libellé	2008	2007
Service extérieur	248.761,063	191.109,483
Fournitures	31.905,421	28.412,484
Sous-traitance	28.155,483	21.682,253
Entretien et réparation	7.903,590	5.088,418
Location de matériels	0,000	59,300
Prime d'assurance	4.438,620	4.464,220
Etude recherches et documentation Technique	161.904,618	127.904,838
Formation	8.279,600	1.685,580
Documentation générale	838,030	1.812,390
Organisation de séminaire	5.335,701	-
Autres service extérieur	141.635,645	99.724,529
Personnel extérieur à l'entreprise	5.926,934	7.637,083
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	40.801,742	23.567,464
Publicité et relation publique	77.295,149	51.405,281
Déplacements, missions, réceptions	4.559,467	6.275,711
Frais postaux et de télécommunication	11.248,070	9.704,281
Services bancaires et assimilés	409,783	662,844
Transport	1.394,500	471,865
TOTAL	390.396,708	290.834,012

106 – Décaissements réassureurs*Montant en dinars*

Libellé	2008	2007
ATRADIUS RE Ltd	230.613,955	225.835,749
BEST RE	10.617,782	33.202,828
AFRICA RE	12.755,410	41.109,927
TUNIS RE	22.667,532	33.202,828
COMAR	12.755,410	33.202,828
GAT	-	41.109,927
TOTAL	289.410,089	407.664,087

107 – Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers*Montant en dinars*

Libellé	2008	2007
Bons de Trésor	1.499.321,601	945.476,000
Emprunt Obligataire	-	-
Dépôts à terme	1.500.000,000	500.000,000
Sicav	754.182,259	440.774,287
TOTAL	3.753.503,861	1.886.250,287

108 – Encaissements liés à la cession des placements financiers*Montant en dinars*

Libellé	2008	2007
Bons de Trésor à court terme	945.476,000	832.537,372
Emprunt Obligataire	80.000,000	80.000,000
Dépôts à terme	1.500.000,000	500.000,000

Sicav	689.544,149	322.072,795
Produits financiers bruts	249.318,240	106.301,205
Pertes sur réalisations de placements	-13.292,360	-
Retenue à la source	-45.585,582	- 20.513,569
TOTAL	3.405.460,447	1.820.397,803

109- Décaissements charges de sinistres :

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
Indemnisation Assuré police N° 1010001	129.342,387	-
Indemnisation Assuré police N° 1010002	10.995,192	-
Indemnisation Assuré police N° 1010003	4.250,232	-
Indemnisation Assuré police N° 1010008	10.627,865	-
Indemnisation Assuré police N° 1010012	70.559,499	-
Indemnisation Assuré police N° 1010014	25.856,905	-
Indemnisation Assuré police N° 1010033	4.170,307	-
Indemnisation Assuré police N° 1010041	8.374,620	1.591,477
Indemnisation Assuré police N° 1010044	1.941,210	-
Indemnisation Assuré police N° 1010050	2.311,583	-
Indemnisation Assuré police N° 1010059	3.516,297	-
Indemnisation Assuré police N° 1020004	48.030,767	-
Indemnisation Assuré police N° 1020012	7.778,558	-
Indemnisation Assuré police N° 1020044	7.857,358	-
Indemnisation Assuré police N° 1010040	-	16.057,531
Indemnisation Assuré police N° 1020003	-	22.672,615
Indemnisation Assuré police N° 1020022	-	484,195
Indemnisation Assuré police N° 1010010	-	7.008,024
Indemnisation Assuré police N° 1020014	-	26.566,029
Indemnisation Assuré police N° 1020010	-	78.715,033
Indemnisation Assuré police N° 1010027	-	31.940,910
TOTAL	335. 612,780	185.035,814

110 – Encaissements récupération sur sinistres :

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
Récupérations / Acheteur	17.400,000	29.976,707
Encaissement récupération / recours frais de sinistres	1.047,484	866,700
TOTAL	18.447,484	30.843,407

111 – Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
Logiciels	1.221,400	35.286,500
Achat d'art	1.180,000	-
Matériel informatique	8.392,432	4.026,259
Matériel et mobilier de bureau	1.971,700	788,540
Agencement	2.536,274	934,285
TOTAL	15.301,806	41.035,584

112 – Décaissements au titre des jetons de présence et honoraires du Comité Permanent d'Audit

Montant en dinars

Libellé	2008	2007
----------------	-------------	-------------

COTUNACE	10.000,000	10.000,000
HABIB DALDOUL	2.500,000	-
ATRADIUS PARTICIPATIONS HOLDING BV	-	2.500,000
STAR	2.500,000	2.500,000
ABDELKARIM RAIES	5.000,000	2.500,000
GAT	2.500,000	2.500,000
SALIM	2.500,000	2.500,000
TOTAL	25.000,000	22.500,000

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « Les Assurances des Crédits Commerciaux SA » "ASSURCREDIT" comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que les états de résultat, l'état des engagements donnés et reçus, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut donnent une image fidèle de la situation financière de la société « Les Assurances des Crédits Commerciaux SA » "ASSURCREDIT" au 31 décembre 2008, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2008.

En application des dispositions de l'article 15 de la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures du système de contrôle interne de la société pouvant affecter son efficacité.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières par la société les Assurances des Crédits Commerciaux « ASSURCREDIT » à la réglementation en vigueur.

Jelil BOURAOUI

Tunis, 29 Avril 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2008

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions, en vue de leurs approbations.

En application de l'article 200, 205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons été avisés d'une convention qui a été approuvée par l'Assemblée Générale Constitutive du 19 février 2002, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2008 :

- ✓ Contrat de location du siège social établi entre votre société et la Compagnie « COTUNACE ». Le montant du loyer TTC de l'exercice 2008 s'élève à 37 650 DT.
- ✓ Contrat de maintenance informatique établi entre votre société et la Compagnie « COTUNACE ». Le montant du service TTC de l'exercice 2008 s'élève à 11 200 DT.

Jelil BOURAOUI

Tunis, 29 Avril 2009

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE -CARTE-

Siège social : 12, Avenue Habib Thameur- 1069 TUNIS.

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne -CARTE- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 05 mai 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Fathi KCHOUK (AEC Audit, Etudes et Conseil) et Mr BEN ZINA Chérif (CMC- DFK International).

ACTIF SITUATION ARRETEE AU 31/12/2008

	2008		2007
	BRUT	Amortissements et Provisions	NET
AC1 Actifs incorporels			
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	251 467,441	209 375,051	42 092,390
AC13 Fonds commercial	33 210,000		33 210,000
	284 677,441	209 375,051	75 302,390
AC2 Actifs corporels d'exploitation			
AC21 Installations techniques et machines	2 521 129,842	1 977 962,878	543 166,964
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	238 367,235	207 303,027	31 064,208
	2 759 497,077	2 185 265,905	574 231,172
AC3 Placements			
AC31 Terrains et constructions			
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 822 891,580	841 018,096	3 981 873,484
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	10 666 700,885	663 442,916	10 003 257,969
AC31 Placements dans les entreprises liées et participations			
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	19 076 863,000	100 000,000	18 976 863,000
AC33 Autres placements financiers			
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	26 330 697,556	2 125 549,224	24 205 148,332
AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	60 776 200,000		60 776 200,000
AC334 Autres prêts	3 350 000,000		3 350 000,000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers			
	125 023 353,021	3 730 010,236	121 293 342,785
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte	10 737,298	2 813,984	7 923,314
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques			
AC510 Provision pour primes non acquises	8 285 238,204		8 285 238,204
AC520 Provision d'assurance vie	8 572,570		8 572,570
AC530 Provision pour sinistres vie			0,000
AC531 Provision pour sinistres non vie	15 987 329,713		15 987 329,713
	24 281 140,487	0,000	24 281 140,487
AC6 Créances			
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe			
AC611 Primes acquises et non émises	4 255 838,205		4 255 838,205
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	11 343 717,709	3 538 246,393	7 805 471,316
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	44 457 963,877		44 457 963,877
AC63 Autres créances			
AC631 Personnel	30 336,992		30 336,992
AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	1 646 009,724		1 646 009,724
AC633 Débiteur divers	148 366,273		148 366,273
	61 882 232,780	3 538 246,393	58 343 986,387
AC7 Autres éléments d'actif			
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	8 712 554,146		8 712 554,146
AC72 Charges reportées			
AC721 frais d'acquisition reportés	2 352 950,083		2 352 950,083
AC722 Autres charges à répartir	2 088 738,959	2 022 170,233	66 568,726
	13 154 243,188	2 022 170,233	11 132 072,955
AC73 Comptes de régularisation Actif			
AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	3 249 622,710		3 249 622,710
AC733 Autres comptes de régularisation	24 918,453		24 918,453
	3 274 541,163	0,000	3 274 541,163
	16 428 784,351	2 022 170,233	14 406 614,118
Total de l'actif	230 670 422,455	11 687 881,802	218 982 540,653
			194 511 196,385

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
SITUATION ARRETEE AU 31/12/2008

		2008	2007
Capitaux propres			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	10 000 000,000	10 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital	28 267 904,027	22 993 731,572
CP5	Résultat reporté	410 641,028	101 318,478
	Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	38 678 545,055	33 095 050,050
CP6	Résultat de l'exercice	9 260 028,243	7 309 322,550
	Total capitaux propres avant affectation	47 938 573,298	40 404 372,600
PA2	Provisions pour risques et charges		690 984,138
		0,000	690 984,138
PA3	Provisions techniques brutes		
PA310	<i>Provision pour primes non acquises</i>	18 480 397,200	16 135 994,405
PA320	<i>Provision d'assurance vie</i>	21 197 108,000	17 020 686,919
PA330	<i>Provision pour sinistres (vie)</i>	1 289 240,432	737 708,619
PA331	<i>Provision pour sinistres (non vie)</i>	65 234 645,029	62 201 570,346
PA331	<i>Prévisions de recours à encaisser (non vie)</i>	-4 311 730,092	-3 295 137,205
PA360	<i>Autres provisions techniques (vie)</i>		
PA361	<i>Autres provisions techniques (non vie)</i>	3 483 265,832	4 368 772,011
		105 372 926,401	97 169 595,095
PA4	Provisions techniques de contrats en unités de compte	7 923,314	12 201,750
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	26 566 463,490	21 651 771,439
PA6	Autres dettes		
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	5 950 370,146	6 030 178,130
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	29 644 502,160	25 784 447,723
PA63	Autres dettes		
PA631	<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>	63 970,073	52 517,496
PA632	<i>Personnel</i>	92 523,769	118 429,375
PA633	<i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	2 460 789,934	2 041 993,007
PA634	<i>Créditeurs divers</i>	478 459,363	510 840,315
		38 690 615,445	34 538 406,046
PA7	Autres passifs		
PA71	Comptes de régularisation Passif		
PA712	<i>Autres comptes de régularisation Passif</i>	406 038,705	43 865,317
		406 038,705	43 865,317
		171 043 967,355	153 415 839,647
	Total du passif	171 043 967,355	154 106 823,785
	Total des capitaux propres et du passif	218 982 540,653	194 511 196,385

**Etat de résultat technique de l'assurance
et/ou de la réassurance non Vie**

SITUATION ARRETEE AU 31/12/2008

				Opérations brutes 2008	cessions et/ou rétrocessions 2008	Opérations nettes 2008	Opérations nettes 2007
Primes acquises							
PRNV11	Primes émises et acceptées	+		67 651 606,144	-32 484 265,236	35 167 340,908	29 679 361,827
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	+/-		-2 344 402,795	1 500 074,930	-844 327,865	-332 442,950
				65 307 203,349	-30 984 190,306	34 323 013,043	29 346 918,877
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat				+	5 874 069,742	5 874 069,742	4 698 352,633
				5 874 069,742		5 874 069,742	4 698 352,633
Autres produits techniques				+			
Charges de sinistres							
CHNV11	Montants payés	-		-26 715 709,094	5 135 573,342	-21 580 135,752	-17 085 623,786
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	+/-		-2 016 481,795	-3 917 681,900	-5 934 163,695	-6 189 374,417
				-28 732 190,889	1 217 891,442	-27 514 299,447	-23 274 998,203
Variation des autres provisions techniques				+/-	946 411,143	946 411,143	424 973,767
Participation aux bénéfices et ristournes					-526 328,752	-526 328,752	-381 973,553
Frais d'exploitation							
CHNV41	Frais d'acquisition	-		-4 885 013,539		-4 885 013,539	-4 131 081,823
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-		565 014,413		565 014,413	79 512,233
CHNV43	Frais d'administration	-		-4 591 571,566		-4 591 571,566	-3 647 963,376
CHNV44	commissions reçues des réassureurs	+			3 971 663,272	3 971 663,272	3 200 385,412
				-8 911 570,692	3 971 663,272	-4 939 907,420	-4 499 147,554
Autres charges techniques				-	-1 030 108,149	-1 030 108,149	-892 784,564
RTNV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	+/-		32 927 485,752	-25 794 635,592	7 132 850,160	5 421 341,403

**Etat de résultat technique de l'assurance
et/ou de la réassurance Vie**

SITUATION ARRETEE AU 31/12/2008

				Opérations brutes 2008	Cessions et/ou rétrocessions 2008	Opérations nettes 2008	Opérations nettes 2007
PRV1	Primes						
	PRV11	Primes émises et acceptées	+	10 451 568,236	-287 411,995	10 164 156,241	8 765 860,836
PRV2	Produits de placements						
	PRV21	Revenus des placements	+	1 293 628,647		1 293 628,647	1 167 344,371
	PRV22	Produits des autres placements	+				
		sous total 2a		11 745 196,883	-287 411,995	11 457 784,888	9 933 205,207
CHV1	Charge de sinistres						
	CHV11	Montants payés	-	-2 149 686,091	227 471,442	-1 922 214,649	-1 801 483,473
	CHV12	Variation de la provision pour sinistres	+/-	-551 531,814	-9 859,429	-561 391,243	-160 433,376
		sous total 3		-2 701 217,905	217 612,013	-2 483 605,892	-1 961 916,849
CHV2	Variation des autres provisions techniques						
	CHV21	Provision d'assurance vie	+/-	-4 172 142,645		-4 172 142,645	-3 679 192,131
	CHV22	Autres provisions techniques	+/-				
	CHV23	Provision sur contrats en unité de compte	+/-				
		sous total 4		-4 172 142,645		-4 172 142,645	-3 679 192,131
CHV4	Frais d'exploitation						
	CHV41	Frais d'acquisition	-	-1 004 188,087		-1 004 188,087	-432 539,082
	CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-				
	CHV43	Frais d'administration	-	-363 093,562		-363 093,562	-313 580,667
	CHV44	Commissions reçues des réassureurs	+				
		sous total 5		-1 367 281,649	0,000	-1 367 281,649	-746 119,749
CHV5	Autres charges techniques						
				-43 799,874		-43 799,874	-37 960,918
CHV9	Charges de placements						
				-44 456,005		-44 456,005	-43 689,236
CHV10	Moins values non réalisées sur placements						
				4 909,620		4 909,620	32 317,971
RTV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)			3 421 208,425	-69 799,982	3 351 408,443	3 496 644,295

Etat de résultat

SITUATION ARRETEE AU 31/12/2008

		notes	2008	2007
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	.+/-	7 132 850,160	5 421 341,403
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	.+/-	3 351 408,443	3 496 644,295
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
PRNT11	Revenus des placements	+	8 529 417,835	6 659 614,862
PRNT12	Produits des autres placements	+		
PRNT13	Reprise de corrections de valeurs sur placements	+	854 212,274	670 819,174
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	185 074,890	280 472,702
	Sous total 1		20 052 963,602	16 528 892,436
CHNT1	Charges des placements			
CHNT11	Charges de gestion des placements, ycompris les charges d'intérêts	-	-558 638,281	-468 739,598
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	-2 225 549,224	-854 212,274
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-24 614,369	-67 478,708
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-	-5 874 069,742	-4 698 352,633
PRNT2	Autres produits non techniques	+	3 848 126,664	10 741,286
CHNT3	Autres charges non techniques	-	-4 328 939,007	-2 058 195,336
	Sous total 2		-9 163 683,959	-8 136 237,263
	Résultat provenant des activités ordinaires		10 889 279,643	8 392 655,173
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	-1 629 251,400	-1 083 332,623
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		9 260 028,243	7 309 322,550
	Résultat net de l'exercice		9 260 028,243	7 309 322,550

Tableau des engagements reçus et donnés

		2008	2007
HB1	Engagements reçus		
HB2	Engagements donnés		
HB21	<i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>	4 890 000,000	4 890 000,000
HB22	<i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>		
HB23	<i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		
HB24	<i>Autres engagements donnés</i>		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

Etat de flux de trésorerie
Situation arrêtée au 31/12/2008

	Notes	2008	2007
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements des primes reçues des assurés	F1	67 678 976,668	48 927 499,858
Sommes versées pour paiement des sinistres	F2	-19 185 015,731	-18 996 428,530
Commissions versées aux intermédiaires	F3	-4 174 757,542	-2 362 143,487
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F4	-5 444 645,824	-3 849 947,762
Variation des espèces reçues des cessionnaires	F5	-17 577 121,987	-17 848 291,496
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	F6	-19 161 479,168	-18 540 340,927
Encaissements liés à la cession de placements financiers	F7	5 622 359,471	14 345 760,850
Taxes sur les assurances versées au Trésor	F8	-3 102 216,387	-3 568 327,755
Produits financiers reçus	F9	7 346 885,825	4 337 366,542
Impôts sur les bénéfices payés	F10	-1 074 439,980	-155 237,775
Autres mouvements	F11	-3 952 223,727	-3 481 754,524
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		6 976 321,618	-1 191 845,006
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	F12	-166 656,621	-102 267,503
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	F13		
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	F14	-2 100 276,727	-115 314,018
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F15		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F16		
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F17		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-2 266 933,348	-217 581,521
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements suite à l'émission d'actions	F18		
Dividendes et autres distributions	F19	-1 599 992,000	-799 996,000
Encaissements provenant d'emprunts	F20		
Remboursements d'emprunts	F21		
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	F22		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-1 599 992,000	-799 996,000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
Variation de trésorerie		3 109 396,270	-2 209 422,527
Trésorerie de début d'exercice		5 603 157,876	7 812 580,403
Trésorerie de fin d'exercice		8 712 554,146	5 603 157,876

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 /12/2008

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1^{er} Avril 2002.

1 - Identité

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne

Siège Social : 12, avenue Habib Thameur 1069 Tunis (Tunisie)

Capital Social : 10 MD

Tel : 71 355 022 / Fax : 71 340 875

RC : B 18794 1997

E-mail : dgen@carte.com.tn Site web :www.carte.com.tn

2 - Conseil d'Administration

Président Directeur Général : Hassine DOGHRI

Administrateurs :

Abdessalem BEN AYED

Néjib DOGHRI

Union Tunisienne de Participation.

Les Mutuelles du Mans I.A.R.D

Le Mans International Holding

S.E.P.C.M.

3- Les produits

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, la société « Assurances CARTE » a choisi d'être une compagnie d'assurance multi-branches.

Les branches gérées par la société « Assurances CARTE » sont les suivantes :

- Assurance automobile,
- Assurance transport,
- Assurance contre l'incendie et les éléments naturels,
- Assurance construction,
- Assurance de responsabilité civile générale,
- Assurance contre la grêle et la mortalité du bétail,
- Assurances des autres dommages aux biens,
- Assurance crédit et assurance caution,
- Assurance assistance,
- Assurance contre les pertes pécuniaires diverses,
- Assurance de groupe,
- Assurance sur la vie et la capitalisation,
- Assurances contre les accidents corporels,
- La réassurance.

4- Les clients

La société « Assurances CARTE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

La société « Assurances CARTE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. La société « Assurances CARTE » est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie
 Aviation
 Construction
 Hôtellerie
 Industries textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique...
 Finances
 Transports

Les Particuliers

La société « Assurances CARTE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « Assurances CARTE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : maladie, décès, assurance vie et retraite. La société « Assurances CARTE » propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

5 - Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « Assurances CARTE » étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

6 - Effectif employé par catégorie et les frais de personnel s'y rapportant :

	Effectif	Salaire
- Contractuels	25	482 770,483
- Agents d'exécution	30	602 317,643
- Agents de maîtrise	12	307 991,387
- Cadres	80	3 064 712,275

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A – PROVISIONS TECHNIQUES :

A1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie :

Les provisions mathématiques : calcul informatisé contrat par contrat conformément aux notes techniques.

Provisions mathématiques de rente : calcul informatisé dossier par dossier.

Provision pour frais de gestion : ne s'applique pas, sans objet.

Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes : Le calcul est effectué par contrat, ou groupe de contrats tels que prévus dans les polices ou les notes techniques.

Provision pour sinistres à payer : calcul informatisé contrat par contrat. Le montant de cette provision figure sur le récapitulatif établi par le département informatique à la date d'arrêt. *Les tardifs font l'objet d'une estimation qui est incorporée dans le montant total de la provision.*

Provision d'égalisation : ne s'applique pas, sans objet.

A.2. Les provisions spécifiques à l'assurance non vie :

Les P.N.A. : Primes non acquises. Le calcul est informatisé, opéré quittance par quittance en fonction de la date d'échéance. Il est effectué en reportant les primes commerciales, donc en brut des chargements d'acquisition.

La provision pour risques en cours : PRC, le calcul est effectué par branche d'assurance.

La provision pour sinistres à payer : Le calcul est informatisé, dossier par dossier avec inventaire permanent et le département informatique adresse à la date d'arrêt un état récapitulatif des provisions brutes pour sinistres à payer présentées par

branche d'assurance et par année de survenance. *Les tardifs sont évalués par branche en fonction de l'expérience.* Des chargements de gestion sont déterminés en fonction des frais de gestion de sinistre et majorent d'autant la provision.

Les prévisions de recours à encaisser : Evaluation dossier par dossier. Le bordereau des recours à encaisser est édité par l'informatique à partir de la base sinistres.

Provision d'égalisation et/ou d'équilibrage : ne s'applique pas, sans objet.

Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes : Le calcul de la provision est effectué par contrat ou catégorie de contrats. A l'inventaire, il convient de constater la provision de clôture et l'utilisation de la provision d'ouverture.

La provision mathématique des rentes : Le calcul est informatisé. Le département informatique adresse à la direction Auto/ RC un bordereau des réserves mathématiques de rentes. Une centralisation est alors effectuée dans un état qui est ensuite adressé à la comptabilité générale.

A.3. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Il est procédé à la date d'arrêt à l'évaluation des placements selon leur valeur de marché. La valeur de marché est déterminée séparément pour chaque catégorie de placements de même nature. La moins-value **globale** constatée par rapport à la valeur comptable nette des placements fait l'objet d'une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques.

B - Les régularisations :

B.1. Régularisations liées aux primes émises :

Les PANE : (Primes Acquisées et Non Emises) évaluation par branche par les différentes unités techniques, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Les Primes à Annuler : estimation statistique sur la base de l'ancienneté de l'arriéré (notamment contentieux).

Parts des réassureurs dans les PANE : Le calcul est effectué branche par branche en fonction du taux de cession de la branche.

Parts des réassureurs dans les primes à annuler : Le taux de cession moyen calculé par branche est affecté aux primes à annuler de la branche.

Commissions sur les primes cédées sur PANE : Un taux moyen de commission de réassurance est déterminé pour chaque branche à partir du rapport : commissions reçues/ primes cédées. L'application du taux moyen aux PANE permet d'estimer la commission sur PANE cédées.

Frais d'acquisition reportés : Détermination d'un coefficient de frais d'acquisition selon le rapport frais d'acquisition / primes émises. Ce coefficient est ensuite appliqué au montant des PNA.

Provision pour ristournes : évaluation au niveau des PANE des ristournes probables.

Commissions à payer : Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

B.2. Régularisations liées aux placements :

Intérêts et loyers acquis et non échus : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

Affectation des produits de placements : La société a procédé courant l'exercice 2008 à une affectation de certains placements à la branche vie. Par conséquent les produits s'y rattachant ont été affectés directement à cette branche. Le reste des produits de placements a été affecté au prorata des provisions techniques non vie et des capitaux propres.

Loyers théoriques des immeubles d'exploitation : Le loyer fictif ou théorique est estimé sur la base de la charge que l'entreprise paierait pour un local analogue, si elle n'était pas propriétaire ou bien du produit qu'elle encaisserait si le local était loué à un tiers.

B.3. Autres régularisations :

Charges et produits constatés d'avance : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis.

Charges à payer et produits à recevoir : Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

C. Amortissements et autres provisions :

C.1. Amortissements : Calcul automatique après mise à jour du fichier des amortissements tenu sur informatique.

C.2. Provisions pour risques et charges : estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale.

C.3. Provisions pour dépréciation : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

III - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

De très bonnes performances :

* Croissance de l'activité avec un chiffre d'affaires de 78,15 MD en hausse de 15,57%.

* L'objectif fixé début 2008 a été réalisé à 98 %.

Le bénéfice net s'est élevé à 9,260 MD contre 7,309 MD en 2007 soit une hausse de près de 26,7 %.

Le 26 Septembre 2008, STANDARD & POORS (Europe) a relevé la note de contrepartie et de stabilité financière de la CARTE de BB + à BBB – avec perspective stable.

IV - NOTES SUR LE BILAN :**AC1 – Actifs incorporels**

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2008 la somme de 284 677,441 Dinars contre 265 709,441 Dinars au 31/12/2007 soit une variation de 18 968,000 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2008 la somme de 209 375,051 Dinars contre une valeur de 177 194,125 Dinars au 31/12/2007 soit une variation de 32 180,926 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs incorporels est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort.2008	Total Amort.	Valeur nette
Fonds de commerce	33 210,000	-	-	-	33 210,000
Logiciels	251 467,441	177 194,125	32 180,926	209 375,051	42 092,390
Total	284 677,441	177 194,125	32 180,926	209 375,051	75 302,390

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2008 la somme de 2 759 497,077 Dinars contre la somme de 2 658 011,086 Dinars au 31/12/2007 soit une variation de 101 485,991 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2008 la somme de 2 185 265,905 Dinars contre une valeur de 2 047 375,481 Dinars au 31/12/2007 soit une variation de 137 890,424 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort.2008	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de transport	523 614,661	297 787,618	44 716,585	342 504,203	181 110,458
Mobilier de bureau	238 367,235	195 841,879	11 461,148	207 303,027	31 064,208
Matériel bureautique	207 524,997	181 483,547	4 898,501	186 382,048	21 142,949
Matériel informatique	1 179 479,734	974 955,332	42 959,720	1 017 915,052	161 564,682
AAI	597 495,854	394 433,322	30 045,327	424 478,649	173 017,205
GSM	13 014,596	2 873,783	3 809,143	6 682,926	6 331,670
Total	2 759 497,077	2 047 375,481	137 890,424	2 185 265,905	574 231,172

AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent la somme de 125 023 353,021 Dinars en 2008 contre 108 776 644,789 Dinars en 2007 :

Libellés	Placement Brut 2008	Amort/Prov. 2008	Placement Net 2008	Placement Net 2007	Variation Nette
Terrains et constructions	15 489 592,465	1 504 461,012	13 985 131,453	12 029 577,652	1 955 553,801
Titres à revenus variables	44 407 560,556	2 225 549,224	42 182 011,332	36 105 516,777	6 076 494,556
Titres à revenus fixes	61 776 200,000	-	61 776 200,000	53 577 600,000	8 198 600,000
Autres Prêts	3 350 000,000	-	3 350 000,000	4 850 000,000	- 1 500 000,000
Total	125 023 353,021	3 730 010,236	121 293 342,785	106 562 694,429	14 730 648,357

AC4 – Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte

La valeur brute de ces placements est passée de 19 925,354 Dinars en 2007 à 10 737,298 en 2008.

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2, AC3 et AC4 est présenté au niveau de l'annexe 8.

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

Le part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2008 de 2 427 089,493 Dinars par rapport à 2007 :

Libellés	Provisions 2008	Provisions 2007	Variation
Provisions pour PNA	8 285 238,204	6 784 984,656	1 500 253,548
Provisions d'assurance vie	8 572,570	8 374,282	198,288
Provisions pour sinistres vie	-	9 859,429	- 9859,429
Provisions pour sinistres non vie	15 987 329,713	19 905 011,613	- 3 917 681,900
Total	24 281 140,487	26 708 229,980	2 427 089,493

AC6 – Créances**AC611 – Primes acquises et non émises**

Les primes acquises et non émises totalisent en 2008 la somme de 4 255 838,205 Dinars contre 4 243 709,565 Dinars en 2007 et se répartissent comme suit :

Branches	2008	2007	Variation
Automobile	6 839,925	28 970,753	- 22 130,828
Responsabilité civile générale	372 042,436	363 333,632	8 708,804
Incendie	131 776,590	49 423,250	82 353,340
Individuel	8 012,213	13 454,114	- 5 441,901
Vie	1 174 269,414	756 126,014	418 143,400
Risques spéciaux	172 744,750	1 050 256,764	- 877 512,014
Aviation	263 518,000	229 742,000	33 776,000
Transport	52 220,000	92 373,455	- 40 153,455
Maladie	1 104 670,544	1 157 889,000	- 53 218,456
Incapacité/Invalidité	114 116,000	22 813,000	91 303,000
Assistance	67 312,333	17 218,583	50 093,750
Construction	788 316,000	462 109,000	326 207,000
Total	4 255 838,205	4 243 709,565	12 128,640

AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Ce poste totalise en 2008 la somme nette de 7 805 471,316 Dinars contre 3 033 880,453 Dinars en 2007 et ce détaille comme suit :

Libellés	2008	2007	Variation
Primes à recevoir	15 088 517,768	11 590 280,477	3 498 237,291
Acomptes sur primes à recevoir	-8 162 191,069	- 10 154 235,578	1 992 044,509
Comptes courants agents	1 575 197,285	1 504 151,024	71 046,261
Provisions pour créances douteuses	- 3 417 467,331	- 2 497 298,425	- 920 168,906
Effets à recevoir	472 174,941	567 292,659	- 95 117,718
Chèques impayés	10 931,044	10 625,269	305,775
Provisions pour chèques et effets impayés	-120 779,062	- 129 650,594	8 871,532
IDA	1 835 927,471	1 618 042,666	217 884,805
Sommes consignées pour sinistres	414 719,812	439 425,967	- 24 706,155
Comptes courants des compagnies d'assurances	54 765,244	54 765,244	-
Autres	53 675,213	30 481,744	23 193,469
Total	7 805 471,316	3 033 880,453	4 771 590,863

AC62 – Créances nées d'opérations de réassurances

Ce poste totalise le montant de 44 457 963,877 Dinars en 2008 contre 41 306 738,965 Dinars en 2007.

AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 1 824 712,989 Dinars en 2008 contre 1 654 655,653 Dinars en 2007.

Libellés	2008	2007	Variation
Personnel	30 336,992	59 378,297	- 29 041,305
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	1 646 009,724	1 390 363,251	255 646,473
Débiteurs divers	148 366,273	204 914,105	- 56 547,832
Total	1 824 712,989	1 654 655,653	170 057,336

Le poste AC6 Créances est ventilé comme suit :

Ancienneté	Créances
-Moins d'un an	11 540 538,363
-Plus d'un an et moins de cinq ans	46 803 448,024
-Plus de cinq ans	-

AC7 – Autres éléments d'actifAC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

Libellés	2008	2007	Variation
Banques	8 595 159,947	5 506 900,565	3 088 259,382
CCP	100 519,237	78 855,264	21 663,973
Caisses	16 874,962	17 402,047	- 527,085
Total	8 712 554,146	5 603 157,876	3 109 396,270

Les comptes en devises sont détaillés comme suit :

Devises	Solde en devise	Solde en dinars	Cours	Différence de change en dinars	Différence de change en devise
EURO	581 668,43	1 070 793,413	1,8409	5 985,453	3 251,37
USD	8257 53,37	1 081 654,339	1,3099	487 050,377	371 822,56
GBP	31 435,68	60 507,397	1,9248	- 16 388,168	31 435,68
JPY	2 138,00	3 101,169	1,4505	783,171	539,93

AC72 – Charges reportées

Les charges reportées totalisent la somme nette de 2 419 518,809 Dinars en 2008 contre 1 946 688,800 Dinars en 2007 :

Libellés	2008	2007	Variation
Frais d'acquisitions reportés	2 352 950,083	1 787 935,670	565 014,413
Charges à répartir	2 088 738,959	2 088 738,959	-
Amortissements des charges à répartir	- 2 022 170,233	- 1 929 985,829	- 92 184,404
Total	2 419 518,809	1 946 688,800	472 830,009

AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 3 274 541,163 Dinars en 2008 contre 2 740 087,993 Dinars en 2007 :

Libellés	2008	2007	Variation
Intérêts courus et non échus	3 119 645,928	2 540 315,222	579 330,706
Autres produits à recevoir	129 976,782	186 046,521	- 56 069,739
Charges payées d'avance et autres	24 918,453	13 726,250	11 192,203
Total	3 274 541,163	2 740 087,993	534 453,170

CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

(En Dinars)

	01/01/2008 avant affectation	Affectations et imputations	Distribution dividende	Résultat 2008	Variation FR	Situation au 31/12/2008
Capital social	10 000 000	-	-	-	-	10 000 000
Fonds social	42 510	400 000	-	-	- 125 827	316 683
Primes liées au capital social	1 960 000	-	-	-	-	1 960 000
Réserves de réévaluation	4 262 417	-	-	-	-	4 262 417
Réserves légales	1 000 000	-	-	-	-	1 000 000
Réserves facultatives	15 728 804	5 000 000	-	-	-	20 728 804
Report à nouveau	101 318	309 322	-	-	-	410 641
Résultat de l'exercice	7 309 323	- 5 709 322	- 1 600 000	9 260 028	-	9 260 028
Total	40 404 373	-	-1 600 000	9 260 028	- 125 827	47 938 573

Le capital social de la société « Assurances CARTE » est composé de 900 000 actions ordinaires dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars et de 100 000 certificats d'investissements sans droit de vote dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
Mr Hassine DOGHRI	544 852	54,485 %
S.E.P.C.M	263 235	26,324 %

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
UTP	90 504	9,050 %
Mr Abdesselem BEN AYED	10	0,001 %
Mr Nejib DOGHRI	10	0,001 %
Autres actionnaires	1 389	0,139 %
Certificats d'investissements	100 000	10,000 %
Total	1 000 000	100,000 %

PA2 – Provisions pour risques et charges

Ce poste est totalement annulé en 2008 alors qu'il a été de 690 984,138 Dinars en 2007 soit une variation de 690 984,138 Dinars.

PA3 – Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent en 2008 la somme de 105 372 926,401 Dinars contre 97 169 595,095 Dinars en 2007 soit une variation de 8 203 331,306 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	2008	2007	Variation
Provisions pour primes non acquises (*)	18 480 397,200	16 135 994,405	2 344 402,795
Provisions d'assurance vie	21 197 108,000	17 020 686,919	4 176 421,081
Provisions pour sinistres (Vie)	1 289 240,432	737 708,619	551 531,813
Provisions pour sinistres (Non Vie) (*)	65 234 645,029	62 201 570,346	3 033 074,683
Prévisions pour recours à encaisser (Non Vie)	- 4 311 730,092	- 3 295 137,205	- 1 016 592,887
Provisions mathématiques rentes (*)	2 662 943,810	2 977 248,435	- 314 304,625
Provisions pour risques en cours (*)	504 480,144	1 136 586,662	- 632 106,518
Provisions pour annulations primes (*)	315 841,878	254 936,914	60 904,964
Total	105 372 926,401	97 169 595,095	8 203 331,306

(*) Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'annexe 13.

PA4 – Provisions techniques des contrats en unités de compte

Les provisions techniques des contrats en unités de compte sont passées de 12 201,750 Dinars en 2007 à 7 923,314 Dinars en 2008.

PA5 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont varié de 4 914 692,051 Dinars pour passer à 26 566 463,490 Dinars en 2008 contre 21 651 771,439 Dinars en 2007.

PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurances directes totalisent en 2008 la somme de 5 950 370,146 Dinars contre 6 030 178,130 Dinars en 2007 soit une variation négative de 79 807,984 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2008	2007	Variation
Commissions à payer	1 738 973,094	1 879 593,468	- 140 620,374
Primes cédées sur PANE	1 073 784,135	1 682 609,089	- 608 824,954
Comptes courants agents	902 233,937	1 428 369,210	- 526 135,273
Ristournes à payer	1 319 870,581	500 152,239	819 718,342
Bonifications à payer	186 865,249	56 957,243	129 908,006
Coassurances cédées	307 066,454	190 251,113	116 815,341
Rentes à payer	234 311,708	201 092,777	33 218,931
Provisions de primes	148 532,013	74 171,269	74 360,744

IDA	35 285,839	16 981,722	18 304,117
Autres	3 447,136	-	3 447,136
Total	5 950 370,146	6 030 178,130	- 79 807,984

PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurances

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont de 29 644 502,160 Dinars en 2008 contre 25 784 447,723 Dinars en 2007.

PA63 – Autres dettes

Les autres dettes totalisent en 2008 la somme de 3 095 743,139 Dinars contre 2 723 780,193 Dinars en 2007 soit une variation de 371 962,946 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2008	2007	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	63 970,073	52 517,496	11 452,577
Personnel	92 523,769	118 429,375	- 25 905,606
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	2 460 789,934	2 041 993,007	418 796,927
Créditeurs divers	478 459,363	510 840,315	- 32 380,952
Total	3 095 743,139	2 723 780,193	371 962,946

Le poste PA6 Autres dettes est ventilé comme suit :

Ancienneté	Créances
-Moins d'un an	38 170 396,745
-Plus d'un an et moins de cinq ans	520 218,700
-Plus de cinq ans	-

PA71 – Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation passifs sont passés de 43 865,317 Dinars en 2007 à 406 038,705 Dinars en 2008.

V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT**PRNV1 Primes acquises :**

Les primes acquises non vie totalisent en 2008 la somme nette de réassurances de 34 323 013,043 Dinars contre 29 346 918,877 Dinars en 2007 soit une variation nette de 4 976 094,166 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2008	Cessions 2008	Opérations nettes 2008	Opérations nettes 2007	Variations nettes
Primes émises et acceptées	67 651 606,144	- 32 484 265,236	35 167 340,908	29 679 361,827	5 487 979,081
Variation de la PPNA	- 2 344 402,795	1 500 074,930	- 844 327,865	- 332 442,950	- 511 884,915
Total	65 307 203,349	- 30 984 190,306	34 323 013,043	29 346 918,877	4 976 094,166

PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat:

Les produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat sont passés de 4 698 352,633 Dinars en 2007 à 5 874 069,742 Dinars en 2008 soit une variation de 1 175 717,109 Dinars.

CHNV1 Charges de sinistres :

Les charges de sinistres non vie totalisent la somme nette de 27 514 299,447 Dinars en 2008 contre 23 274 998,203 Dinars en 2007 soit une variation nette de 4 239 301,244 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2008	Cessions 2008	Opérations nettes 2008	Opérations nettes 2007	Variations nettes
Sinistres payés	26 715 709,094	-5 135 573,342	21 580 135,752	17 085 623,786	4 494 511,966
Var. Prov. RAR	2 016 481,795	3 917 681,900	5 934 163,695	6 189 374,417	-255 210,722
Total	28 732 190,889	-1 217 891,442	27 514 299,447	23 274 998,203	4 239 301,244

CHNV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste variation des autres provisions techniques est passé de 424 973,767 Dinars en 2007 à 946 411,143 Dinars en 2008 soit une variation de -521 437,376 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2008	2007	Variation
Var. Provisions mathématiques rentes	- 314 304,625	-318 545,943	4 241,318
Var. Provisions pour risques en cours	- 632 106,518	-106 427,824	-525 678,694
Total variation	-946 411,143	-424 973,767	-521 437,376

CHNV3 Participation aux bénéfiques et ristournes :

Les participations aux bénéfiques et ristournes sont passées de 381 973,553 Dinars en 2007 à 526 328,752 Dinars en 2008 soit une variation de 144 355,199 Dinars.

CHNV4 Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation non vie totalisent la somme nette de 4 939 907,420 Dinars en 2008 contre 4 499 147,554 Dinars en 2007 soit une variation de 440 759,866 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2008	2007	Variation
Frais d'acquisition	4 885 013,539	4 131 081,823	753 931,716
Variation des frais d'acquisition reportés	-565 014,413	-79 512,233	-485 502,180
Frais d'administration	4 591 571 ,566	3 647 963,376	943 608,190
Commissions reçues des réassureurs	-3 971 663,272	-3 200 385,412	-771 277,860
Total	4 939 907,420	4 499 147,554	440 759,866

CHNV5 Autres charges techniques:

Les autres charges techniques sont passées de 892 784,564 Dinars en 2007 à 1 030 108,149 Dinars en 2008 soit une variation de 137 323,585 Dinars.

PRV1 Primes :

Les primes émises et acceptées de la branche vie sont passées de 8 765 860,836 Dinars nettes de réassurances en 2007 à 10 164 156,241 Dinars nettes de réassurances en 2008 soit une variation nette de 1 398 295,405 Dinars.

PRV2 Produits de placements :

Les produits de placements vie sont passés de 1 167 344,371 Dinars en 2007 à 1 293 628,647 Dinars en 2008 soit une variation de 126 284,276 Dinars.

CHV1 Charges de sinistres :

Les charges de sinistres de la branche vie totalisent la somme nette de 2 483 605,892 Dinars en 2008 contre 1 961 916,849 Dinars en 2007 soit une variation nette de 521 689,043 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2008	Cessions 2008	Opérations nettes 2008	Opérations nettes 2007	Variations nettes
Sinistres payés	- 2 149 686,091	227 471,442	- 1 922 214,649	- 1 801 483,473	- 120 731,176
Var. Prov. RAR	- 551 531,814	- 9 859,429	- 561 391,243	- 160 433,376	- 400 957,867
Total	- 2 701 217,905	217 612,013	- 2 483 605,892	- 1 961 916,849	- 521 689,043

CHV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste Variation de la provision d'assurance vie est passé de 3 679 192,131 Dinars en 2007 à 4 172 142,645 Dinars en 2008 soit une variation de 492 950,514 Dinars.

CHV4 Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation vie totalisent la somme de 1 367 281,649 Dinars en 2008 contre 746 119,749 Dinars en 2007 soit une variation de 621 161,900 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2008	2007	Variation
Frais d'acquisition	1 004 188,087	432 539,082	571 649,005
Frais d'administration	363 093,562	313 580,667	49 512,895
Total	1 367 281,649	746 119,749	621 161,900

CHV5 Autres charges techniques:

Les autres charges techniques sont passées de 37 960,918 Dinars en 2007 à 43 799,874 Dinars en 2008 soit une variation de 5 838,956 Dinars.

CHV9 Charges de placements:

Les charges de placements sont passées de 43 689,236 Dinars en 2007 à 44 456,005 Dinars en 2008 soit une variation de 766,769 Dinars.

CHV10 Moins-values non réalisées sur placements:

Les moins values non réalisées sur placements sont passées de -32 317,971 Dinars en 2007 à - 4 909,620 Dinars en 2008 soit une variation 27 408,351 Dinars.

RTNV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie :

Le résultat technique non vie est passé de 5 421 341,403 Dinars en 2007 à 7 132 850,160 Dinars en 2008 soit une variation de 1 711 508,757 Dinars.

RTV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie :

Le résultat technique vie est passé de 3 496 644,295 Dinars en 2007 à 3 351 408,443 Dinars en 2008 soit une variation de - 145 235,852 Dinars.

PRNT11 Revenus des placements :

Les revenus des placements de l'état de résultat sont passés de 6 659 614,862 Dinars en 2007 à 8 529 417,835 Dinars en 2008 soit une variation de 1 869 802,973 Dinars.

PRNT13 Reprise des corrections de valeurs sur placements :

Les reprises des corrections de valeurs sur placements sont de 854 212,274 Dinars en 2008 contre 670 819,174 Dinars en 2007 soit une variation de 183 393,100 Dinars.

PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements :

Les profits provenant de la réalisation des placements sont de 185 074,890 Dinars en 2008 contre 280 472,702 Dinars en 2007 soit une variation négative de 95 397,812 Dinars.

CHNT1 Charges des placements :

Les charges des placements sont de 2 808 801,874 Dinars en 2008 contre 1 390 430,580 Dinars en 2007 soit une variation de 1 418 371,294 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2008	2007	Variation
Charges de gestion des placements	558 638,281	468 739,598	89 898,683
Correction de valeur sur placement	2 225 549,224	854 212,274	1 371 336,950
Pertes provenant de la réalisation des placements	24 614,369	67 478,708	-42 864,339
Total	2 808 801,874	1 390 430,580	1418 371,294

PRNT2 Autres produits non techniques :

Les autres produits non techniques sont passés de 10 741,286 Dinars en 2007 à 3 848 126,664 Dinars en 2008 soit une variation de 3 837 385,378 Dinars.

CHNT3 Autres charges non techniques :

Les autres charges non techniques sont passées de 2 058 195,336 Dinars en 2007 à 4 328 939,007 Dinars en 2008 soit une variation de 2 270 743,671 Dinars.

VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :

Il s'agit des encaissements suivants :

- Encaissements des primes à recevoir : 45 043 263,696 Dinars
- Encaissements des acomptes de primes : 20 003 003,651 Dinars
- Encaissements des traites des assurés : 2 632 709,321 Dinars

F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :

Il s'agit des :

- Décaissements pour sinistres : 19 635 334,176 Dinars
- Encaissements des recours pour sinistres : 450 318,445 Dinars

F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :

Les commissions versées aux intermédiaires s'élèvent à 4 174 757,542 Dinars.

F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

- Les sommes versées au personnel s'élèvent à 2 641 622,400 Dinars.
- Les sommes versées aux fournisseurs sont de 2 803 023,424 Dinars.

F 5 : Variations des espèces reçues des cessionnaires :

Il s'agit des comptes courants des réassureurs.

F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :

- Emprunt obligataire : 2 340 000,000 Dinars
- Actions non cotées : 22 487,500 Dinars

- Billets de trésorerie : 300 000,000 Dinars
- Placement devise : 4 635 100,000 Dinars
- Placement ATTIJARI : 3 800 000,000 Dinars
- Fonds communs de placements : 5 863 891,668 Dinars
- Prêts : 2 200 000,000 Dinars

F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers:

- BTA : 1 093 900,000 Dinars
- Billets de trésorerie : 450 000,000 Dinars
- Placement SICAV : 78 459,471 Dinars
- Prêts : 4 000 000,000 Dinars

F 8 : Taxes sur les assurances versées au Trésor :

Il s'agit de la taxe unique d'assurance sur les primes émises.

F 9 : Produits financiers reçus :

- Intérêts : 2 582 660,773 Dinars
- Dividendes : 4 674 375,574 Dinars
- Produits des immeubles : 89 849,478 Dinars

F 10 : Impôts sur les bénéfices payés :

Il s'agit des retenues à la source.

F 11 : Autres mouvements :

- CNSS et CAVIS : 1 169 691,216 Dinars
- Autres impôts et taxes : 1 618 085,862 Dinars
- Retenues à la source : 1 019 090,054 Dinars
- Fonds social : 242 455,154 Dinars
- Autres : - 97 098,559 Dinars

F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles :

- Matériel de transport : 80 342,500 Dinars
- Mobilier de bureau : 7 865,899 Dinars
- Matériel de bureau : 515,500 Dinars
- Matériel informatique : 57 487,912 Dinars
- GSM : 3 367,197 Dinars

- Logiciels : 13 132,600 Dinars
- AAI : 3 945,013 Dinars

F 14 : Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation :

Il s'agit de frais relatifs à la préparation du terrain pour la construction d'immeuble destiné à l'exploitation.

F 19 : Dividendes et autres distributions :

Il s'agit de la distribution de dividendes.

VII Notes complémentaires

1-Produits et charges de placements : Annexe N°11

2-Résultats techniques par catégorie d'assurance : Annexe N°12 et 13

3-Ventilation des charges du personnel :

- Les salaires : 3 675 899,886 Dinars
- Les charges sociales : 567 614,418 Dinars
- Autres charges sociales : 214 277,484 Dinars

4-Les charges de commissions :

- Commissions agents généraux : 4 955 956,550 Dinars
- Commissions courtiers : 933 245,076 Dinars

5-Ventilation des primes par zones géographiques :

- Nord : 60 602 051,311 Dinars
- Centre : 3 899 564,527 Dinars
- Sud : 11 257 155,747 Dinars

6-Provisions techniques d'assurance vie :

- Charges des provisions d'assurance vie à la clôture : 21 197 108,000 Dinars
- Charges des provisions d'assurance vie à l'ouverture: 17 020 686,919 Dinars

Mouvements Avant affecté les éléments de l'actif

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions						VNC		
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions			à la clôture	
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions			
Actifs incorporels													
Concessions, brevets, licences, marques	232 499,441	139 068,000		251 667,441	177 944,125		32 304,926				209 752,651		42 092,390
Fonds commercial	33 210,000			33 210,000									33 210,000
Total actifs incorporels	265 709,441	139 068,000	0,000	284 877,441	177 944,125	0,000	32 304,926	0,000	0,000	0,000	209 752,651	0,000	75 302,390
Actifs corporels et exploitation													
Installations techniques et machines	2 422 565,530	9 953 649,2		2 521 129,882	1 861 333,602		126 462,276				1 977 962,878		530 166,604
Autres installations, outillage et mobilier	235 415,300	2 925,299		238 367,235	195 843,279		11 461,148				207 362,027		31 064,208
Total actifs corporels et exploitation	2 657 980,830	10 144 859,2	0,000	2 759 497,117	2 047 755,881	0,000	137 923,424	0,000	0,000	0,000	2 185 262,905	0,000	571 230,812
Placements													
Terminis et constructions et exploitation	2 806 241,533	2 006 650,227		4 823 891,580	804 597,516		36 510,290				841 087,694		3 988 873,484
Terminis et constructions et exploitation et leurs exploitation	10 573 074,385	9 516 626,300		10 667 070,885	555 206,710		103 321,846				663 482,014		10 003 579,699
Autres placements financiers	36 929 229,661	8 447 831,395		45 407 595,554									43 182 011,332
Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les ETP	5 517 600,000	7 198 000,000		6 076 320,000									6 076 320,000
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 839 000,000		1 300 000,000	3 539 000,000									3 539 000,000
Autres prêts													
Depôts auprès des établissements bancaires et financiers													
Placements des comptes au crédit de compte	10 935,34		9 189,66	10 732,28							4 999,62		7 023,14
Total placements	106 796 570,145	17 746 788,232	1 309 189,66	125 034 090,319	1 357 738,086	860 935,278	144 722,926	1 371 336,654	0,000	4 999,62	1 304 461,012	2 228 363,208	12 130 560,699
Total Général	111 720 290,670	17 967 612,232	1 309 189,66	128 079 548,837	1 354 307,691	860 935,278	314 794,276	1 371 336,659	0,000	4 999,62	1 309 101,964	2 228 363,208	12 130 799,661

ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

Désignation	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	17 001 856,465	15 497 395,458		
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	41 970 464,710	39 744 915,480		
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPVCM	924 831,847	924 831,847		
Obligations et autres titres à revenus fixe	61 776 200,000	61 776 200,000		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	3 350 000,000	3 350 000,000		
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	10 737,298	7 923,314		
Total placements	125 034 090,320	121 301 266,099	0,000	0,000
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	120 284 390,320	112 427 823,929		
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	17 488 505,806	17 488 505,806		
TOTAL	137 772 896,126	129 916 329,735	0,000	0,000

ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008
<i>Inventaire 2006</i>					
Règlements cumulés	14 750 622	12 960 275	8 281 589		
Provisions pour sinistres	4 890 253	6 314 467	13 444 955		
Total charges des sinistres	19 640 875	19 274 742	21 726 544		
Primes acquises	41 353 346	42 610 675	55 768 069		
% sinistres / primes acquises	47,50%	45,23%	38,96%		

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008
<i>Inventaire 2007</i>					
Règlements cumulés	16 097 103	15 382 284	12 548 304	9 365 877	
Provisions pour sinistres	3 543 772	3 892 458	9 178 239	18 453 488	
Total charges des sinistres	19 640 875	19 274 742	21 726 544	27 819 364	
Primes acquises	41 353 346	42 610 675	55 768 069	65 870 740	
% sinistres / primes acquises	47,50%	45,23%	38,96%	42,23%	

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008
<i>Inventaire 2008</i>					
Règlements cumulés	17 019 699	16 918 504	16 268 032	18 119 062	8 232 489
Provisions pour sinistres	2 621 176	2 356 238	5 458 512	9 700 303	18 079 412
Total charges des sinistres	19 640 875	19 274 742	21 726 544	27 819 364	26 311 902
Primes acquises	41 353 346	42 610 675	55 768 069	65 870 740	75 758 772
% sinistres / primes acquises	47,50%	45,23%	38,96%	42,23%	34,73%

VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DES PLACEMENTS

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers		198 637,730	198 637,730
Revenu des participations		5 162 582,113	5 162 582,113
Revenu des autres placements		4 461 826,639	4 461 826,639
Autres revenus financiers			0,000
Total produits des placements	0,000	9 823 046,482	9 823 046,482
Intérêts		265 695,645	265 695,645
Frais externes		292 942,636	292 942,636
Autres frais		44 456,005	44 456,005
Total charges des placements	0,000	603 094,286	603 094,286

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE VIE

LIBELLES	Temporaires décès	Revalorisables	Epargnes	TOTAL
Primes	6 237 017,992	2 399,101	4 212 151,143	10 451 568,236
Charges de prestations	-1 045 950,750		-1 103 735,341	-2 149 686,091
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-1 193 729,393	72 420,000	-3 602 365,066	-4 723 674,459
Solde de souscription	3 997 337,849	74 819,101	-493 949,264	3 578 207,686
Frais d'acquisition	-826 528,904	-635,075	-177 024,108	-1 004 188,087
Autres charges de gestion nettes	-265 427,125	-505,699	-140 960,612	-406 893,436
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 091 956,029	-1 140,774	-317 984,720	-1 411 081,523
Produits nets de placements	299 597,925	11 786,835	942 697,502	1 254 082,262
Solde financier	299 597,925	11 786,835	942 697,502	1 254 082,262
Primes cédées et/ou retrocédées	-287 411,995			-287 411,995
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	227 471,442			227 471,442
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	-9 859,429			-9 859,429
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires				0,000
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-69 799,982	0,000	0,000	-69 799,982
Résultat technique	3 135 179,763	85 465,162	130 763,518	3 351 408,443
<u>Informations complémentaires</u>				
Montant des rachats				
Intérêts techniques bruts de l'exercice				
Provisions techniques brutes à la clôture	5 647 836,451	208 035,000	16 638 400,297	22 494 271,748
Provisions techniques brutes à l'ouverture	4 454 107,058	280 455,000	13 036 035,230	17 770 597,288
A déduire				
Provisions devenues exigibles				

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES DANS L'EXERCICE

Libellé de la rubrique	Situation au 01 - janvier 2008 avant affectation du résultat 2007	Affectation du Résultat 2007	Résultat 2008	Réserves de Capitalisation	Augmentation Réduction de capital	Reclassements internes aux capitaux propres	Autres Variations	Situation au 31 - décembre 2007 avant affectation du résultat 2008
Capital social et fonds d'établissement	10 000 000,000							10 000 000,000
Fonds d'établissement constitué								
Fonds social complémentaire	42 510,237	400 000,000				-125 827,545		316 682,692
Primes liées au capital social	1 960 000,000							1 960 000,000
Réserves de réévaluation	4 262 417,473							4 262 417,473
Réserves légale	1 000 000,000							1 000 000,000
Réserves facultative	15 728 803,862	5 000 000,000						20 728 803,862
Réserve de capitalisation								
Report à nouveau	101 318,478	309 322,550						410 641,028
Provisions à caractère durable								
Résultat de l'exercice	7 309 322,550	-5 709 322,550	9 260 028,243					9 260 028,243
Réserves de consolidation groupe								
Réserves hors groupe								
Résultat hors groupe								
Situation nette	40 404 372,600	0,000	9 260 028,243	0,000	0,000	-125 827,545	0,000	47 938 573,298

Dividendes versés		1 600 000,000
Acomptes sur dividendes Prélevés		
Autres prélèvements		
Distribution		1 600 000,000
Affectation du Résultat 2007		7 309 322,550

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif au contrôle des états financiers de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne « CARTE », arrêtés au 31 Décembre 2008.

Les états financiers ci-joints font apparaître au 31 Décembre 2008, un total bilan net de 218 982 541 Dinars et un résultat bénéficiaire de l'exercice 2008 de 9 260 028 Dinars.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne « CARTE » au 31 Décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation

sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne « CARTE » au 31 Décembre 2008 ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie du 1^{er} Janvier 2008 au 31 Décembre 2008 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2008.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « Cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la société « ASSURANCES CARTE » assure le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Tunis, le 17 Avril 2009

**AEC audit, Etude & Conseil
Fathi KCHOUK**

**CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions des dits articles :

1/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET » régie par les dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 350 000 DT pour une période d'une année renouvelable à partir du 25 Décembre 2008 et portant des intérêts aux taux (TMM+1) %,

2/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET » régie par les dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 2 000 000 DT pour une période d'une année renouvelable à partir du 01 Avril 2008 et portant des intérêts aux taux (TMM+1,5) %,

3/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « UTIQUE GAZ » régie par les dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 200 000 DT pour une période d'une année renouvelable à partir du 4 Avril 2008 et portant des intérêts aux taux (TMM+1,5) %,

4/ Prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » à la société filiale « COFITE SICAF » pour 500 000 DT en date du 31 Août 2008 pour une période d'une année renouvelable et portant des intérêts aux taux (TMM+1,5) %,

5/ Prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » à la société filiale « COFITE SICAF » pour 300 000 DT en date du 19 Mai 2008 pour une période d'une année renouvelable et portant des intérêts aux taux (TMM+1,5) %,

6/ Convention de placement régie par l'article 23 de la Loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » qui met à la disposition de la société « COTIF SICAR » sous forme de « Ressources spéciales » à gérer pour le compte de tiers pendant cinq ans.

Le montant global placé auprès de la société « COTIF SICAR » au 31 Décembre 2008 s'élève à 5 220 000 DT.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre des articles précités.

Tunis, le 17 Avril 2009

**AEC audit, Etude & Conseil
Fathi KCHOUK**

**CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA**